



PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

DE L'INDUSTRIE

DU BOEUF ET DU VEAU LOURD

AU QUÉBEC 2015-2019

AVANT-PROPOS

Le présent portrait-diagnostic sectoriel a été réalisé dans le cadre de l'examen quinquennal des interventions des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) dans la mise en marché des bovins et des veaux lourds au Québec.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, c. M-35,1). Cet article énonce ce qui suit :

« À la demande de la Régie et au plus tard tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé. »

Afin d'évaluer les résultats du Plan conjoint des producteurs de bœuf et de veau, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été mandaté pour réaliser un portrait-diagnostic sectoriel qui brosse un portrait sommaire des secteurs québécois des bovins de boucherie et des veaux lourds. À la demande de la Régie, ce document présente un portrait évolutif et comparatif des secteurs du bœuf et du veau tout en tenant compte de leur contexte dynamique et concurrentiel.

Le portrait-diagnostic sectoriel présente des informations sur la consommation, les échanges commerciaux, la production, la transformation, les retombées économiques, la recherche, les services-conseils et le développement durable pour l'industrie du bœuf et du veau lourd au Québec. Les principaux enjeux et défis du secteur sont abordés dans la dernière partie. Ce portrait couvre la période quinquennale 2015-2019.

FAITS SAILLANTS

- La consommation de viande de bœuf et de veau par personne au Canada est en légère baisse (de 25,4 à 25,2 kg), à l'inverse des États-Unis, où l'on mange plus de bœuf depuis l'année 2016, mais moins de veau.
- Au Canada, la viande bovine (bœuf et veau) perd des parts de consommation au profit du poulet.
- Au Québec, parmi les principales viandes fraîches vendues en épicerie, le bœuf a gagné des parts de vente tandis que le veau et la plupart des autres viandes en ont perdu.
- Selon les estimations du MAPAQ, la consommation québécoise de bœuf et de veau par personne (34,5 kg en 2018) est de beaucoup supérieure à la moyenne canadienne (26,4 kg en 2018).
- La part du Canada dans les exportations mondiales reste faible (5 %) bien que le pays soit le troisième exportateur de bovins vivants.
- L'Alberta est la province canadienne qui exporte le plus de bœuf alors que l'Ontario est la principale importatrice.
- Pour sa part, le Québec se distingue avec 94 % des exportations canadiennes de viande de veau et 63 % de la viande bovine transformée. Il s'agit d'une forte augmentation.
- En 2019, le Québec a abattu 96 % des veaux de grain et de lait du Canada, mais seulement 1 % des bovins adultes.
- Près de la moitié des bovins produits au Québec est vendue en dehors de la province alors que l'autre moitié, principalement (80 %) des veaux de lait et de grain (appelés « veaux lourds »), est achetée par les transformateurs du Québec.
- Plus de 80 % des bouvillons et des bovins de réforme produits au Québec sont abattus dans d'autres provinces ou États.
- Le Québec s'approvisionne principalement dans les autres provinces et à l'étranger; ses achats représentent 85 % du volume et 75 % de la valeur de sa consommation de viande bovine.
- L'ensemble de la filière des bovins de boucherie au Québec enregistre des ventes de 959 millions de dollars (M\$). Ces ventes génèrent des retombées économiques directes et indirectes de 629 M\$ en valeur ajoutée et plus de 7 600 emplois. La contribution économique la plus importante provient des fournisseurs d'intrants (345 M\$ en valeur ajoutée et environ 4 000 emplois).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	i
FAITS SAILLANTS	ii
1. La consommation	1
1.1. La consommation mondiale : une croissance annuelle inférieure à 1 %.....	1
1.2. Les consommations canadienne et américaine	1
1.3. La consommation québécoise et Sa provenance.....	2
2. Les échanges commerciaux	4
2.1. Les échanges internationaux	4
2.2. Les échanges des États-Unis et du Canada	4
2.3. Les échanges commerciaux du Québec	5
3. La production : portrait des exploitations	7
3.1. Une baisse du nombre d'exploitations agricoles bovines et du nombre d'adhérents au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles	7
3.2. L'évolution des cheptels en stock	8
3.3. Les approvisionnements et marchés pour la production bovine au Québec.....	11
4. La situation économique et financière des fermes bovines québécoises	13
4.1. La rentabilité des fermes bovines.....	13
4.2. L'évolution des prix.....	14
4.3. La santé financière	15
4.4. Le soutien de l'état.....	16
5. La transformation des bovins et des veaux au Québec	18
5.1. Les approvisionnements et le marché des produits de la transformation.....	18
5.2. L'abattage au Québec	18
5.3. Le désossage et la découpe au Québec.....	19
5.4. La charcuterie et la production de mets préparés.....	20
5.5. L'abattage hors Québec de bovins adultes produits ici	20
6. Les retombées économiques de la filière des bovins de boucherie en 2018	21
7. la recherche, l'innovation, les services-conseils et le développement durable	22
7.1. La recherche	22
7.2. Les innovations	22
7.3. Les futures priorités de recherche et d'innovation	22
7.4. Les services-conseils, le transfert technologique et l'agroenvironnement.....	23
7.5. Le développement durable	23
8. Les enjeux et défis	25
8.1. La baisse du cheptel bovin et les difficultés de compétitivité	25
8.2. Le Québec, premier en Amérique du Nord dans le secteur du veau lourd	25
8.3. L'efficacité technique des entreprises et la faible utilisation des services-conseils	25
8.4. La concentration et les difficultés de rentabilité du maillon de l'abattage.....	26
8.5. Une possibilité d'accroître l'autoapprovisionnement du Québec et les retombées économiques.....	26
8.6. La concurrence des protéines d'origine végétale	27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I Consommation de viande de bœuf et de veau dans différents pays (en milliers de TEC*)	1
Tableau II Part relative des principales viandes, en kilogrammes vendus, chez les grands détaillants au Québec (viandes fraîches et congelées)	3
Tableau III Volume des exportations de viandes bovines fraîches et congelées pour les principaux pays exportateurs, des années 2015 à 2019.....	4
Tableau IV Valeur (en M\$) des exportations de viandes de bœuf et de veau, d'abats comestibles et de bovins vivants du Canada et des États-Unis entre les années 2015 et 2019	5
Tableau V Variation des échanges internationaux du secteur bovin québécois entre les années 2015 et 2019.....	6
Tableau VI Cheptels d'animaux de boucherie et de veaux lourds enregistrés au MAPAQ ainsi que pour les différents programmes d'ASRA de la FADQ entre les années 2015 et 2019	10
Tableau VII Provenance des recettes de marché selon le type de bovins et de veaux commercialisés par les producteurs du Québec en 2018	11
Tableau VIII Prix des différentes catégories de bovins, des années 2010 à 2019	15
Tableau IX Montant des paiements gouvernementaux (en M\$) aux secteurs des bovins et des veaux, pour la période 2015 à 2019*	17
Tableau X Montant des paiements gouvernementaux et des produits d'assurance pour le Canada et les provinces (en M\$), pour les années 2015 à 2019	17
Tableau XI Nombre de bovins adultes (bouvillons et bovins de réforme) abattus au Québec entre les années 2015 et 2019.....	19
Tableau XII Nombre de veaux lourds (veaux de lait et de grain) abattus au Québec entre les années 2015 et 2019.....	19
Tableau XIII Retombées économiques de la filière des bovins de boucherie et des circuits du bœuf, du veau lourd, des bovins laitiers et de la viande importée au Québec en 2018	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Consommation de viande bovine par personne au Canada et aux États-Unis, des années 2015 à 2019 (en kg, poids carcasse).....	2
Figure 2 – Part relative des principales viandes dans la consommation (en kg) par personne au Canada, moyennes pour les années 2010 à 2014 et 2015 à 2019	2
Figure 3 – Provenance de la viande bovine consommée au Québec en 2018 (commerce au détail alimentaire et réseau HRI*)	3
Figure 4 – Nombre de fermes vache-veau au MAPAQ et nombre d'adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « veaux d'embouche »	7
Figure 5 – Nombre de fermes de bouvillons au MAPAQ et nombre d'adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « bouvillons d'abattage ».....	7
Figure 6 – Nombre d'entreprises inscrites au MAPAQ et nombre d'adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour les secteurs « veaux de grain » et « veaux de lait », des années 2015 à 2019	8
Figure 7 – Nombre de vaches de boucherie au Canada, par province, des années 2010 à 2019	9
Figure 8 – Proportion de fermes vache-veau (à gauche) et du cheptel de vaches de boucherie (à droite) au Québec selon la taille du troupeau sur la base des données du MAPAQ.....	9
Figure 9 – Approvisionnement et marchés de la production bovine québécoise en 2018	12

Figure 10 – Proportion d’entreprises dont les revenus couvraient les dépenses dans les secteurs bovins, des années 2010 à 2018	13
Figure 11 – Répartition des entreprises de veaux d’embouche par tranche de revenus bruts selon le niveau de rentabilité, moyenne pour la période 2015-2018	13
Figure 12 – Répartition des entreprises de bouvillons par tranche de revenus bruts selon leur niveau de rentabilité, moyenne pour les années 2015-2018	14
Figure 13 – Répartition des entreprises de veaux de grain et de veaux de lait par tranche de revenus bruts selon leur niveau de rentabilité, moyenne pour les années 2015-2018.....	14
Figure 14 – Endettement des entreprises bovines, selon leur taille, moyenne pour les années 2015 à 2017.....	15
Figure 15 – Marge bénéficiaire (%) avec et sans paiements de programmes pour les entreprises bovines, selon leur taille, moyenne pour les années 2015 à 2017	16
Figure 16 – Rentabilité financière (%) avec et sans paiements de programmes pour les entreprises bovines, selon leur taille, moyenne pour les années 2015 à 2017	16
Figure 17 – Provenance et destination des viandes bovines transformées au Québec en 2018	18
Figure 18 – Nombre de bouvillons abattus dans les abattoirs fédéraux du Québec au cours des huit premiers mois des trois dernières années	20

1. LA CONSOMMATION

1.1. LA CONSOMMATION MONDIALE : UNE CROISSANCE ANNUELLE INFÉRIEURE À 1 %

Le bœuf est la troisième viande la plus consommée au monde, après la volaille et le porc. En 2020¹, la consommation de bœuf et de veau était estimée à 60 millions de tonnes équivalent-carcasse (TEC). Elle a progressé en moyenne de 0,8 % par année entre les années 2015 et 2019. Ce taux est toutefois moins élevé que la croissance annuelle de la population mondiale au cours de la même période, qui atteignait 1,1 %.

Les États-Unis sont les plus grands consommateurs de viande bovine, suivis de la Chine, du Brésil et de l'Union européenne. Durant la période étudiée, la croissance de la consommation a été plus vigoureuse en Chine et en Inde, où les taux de croissance ont été deux fois supérieurs à ceux des États-Unis ou du Canada (tableau I).

Tableau I
Consommation de viande de bœuf et de veau dans différents pays (en milliers de TEC*)

	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution 2015-2019	TCAM** 2015-2019
États-Unis	11 275	11 676	12 052	12 181	12 408	10,0 %	2,4 %
Chine	6 808	6 873	7 236	7 808	8 826	29,6 %	6,7 %
Brésil	7 781	7 695	7 801	7 925	7 929	1,9 %	0,5 %
Union européenne	7 742	7 940	7 884	8 071	7 889	1,9 %	0,5 %
Inde	2 294	2 461	2 444	2 729	2 776	21,0 %	4,9 %
Argentine	2 534	2 441	2 557	2 568	2 379	-6,1 %	-1,6 %
Canada	908	963	988	1 014	1 030	13,5 %	3,2 %
Autres	18 291	16 138	16 175	16 361	16 349	-10,6 %	-2,8 %
Mondiale	57 633	56 187	57 137	58 657	59 586	3,4 %	0,8 %

Source : USDA, Foreign Agricultural Service, *Livestock and poultry: World markets and trade*, octobre 2020 et janvier 2021.

* TEC : tonnes équivalent-carcasse

** TCAM : taux de croissance annuel moyen

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)², la croissance de la consommation mondiale de bœuf demeurera inférieure à 1 % par année pour la prochaine période quinquennale (des années 2020 à 2024). Elle sera surtout marquée dans les pays émergents, notamment le Brésil, le Pakistan, l'Afrique du Sud, le Vietnam et la Turquie, où les taux annuels pourraient atteindre 4,3 %, alors qu'elle pourrait stagner dans les économies plus développées. Cette situation est attribuable à l'accroissement des revenus disponibles dans la population moyenne de ces pays, alors que les préoccupations liées à l'environnement, à l'éthique et à la santé influencent à la baisse la consommation par habitant dans les pays développés.

1.2. LES CONSOMMATIONS CANADIENNE ET AMÉRICAINES³

Des années 2015 à 2019, la tendance lourde s'est poursuivie au Canada : la consommation de viande rouge par personne a diminué de 2,7 % (-1,3 kg) alors que pour l'ensemble des viandes⁴, la consommation a progressé de 1,4 % (+1,3 kg), grâce au poulet (+3,1 kg). La consommation de bœuf et de veau par personne au Canada est passée de 25,4 à 25,2 kg⁵. En comparaison, le consommateur américain mange plus de bœuf, mais moins de veau (figure 1).

1. <https://www.fas.usda.gov/data/livestock-and-poultry-world-markets-and-trade> Pakistan

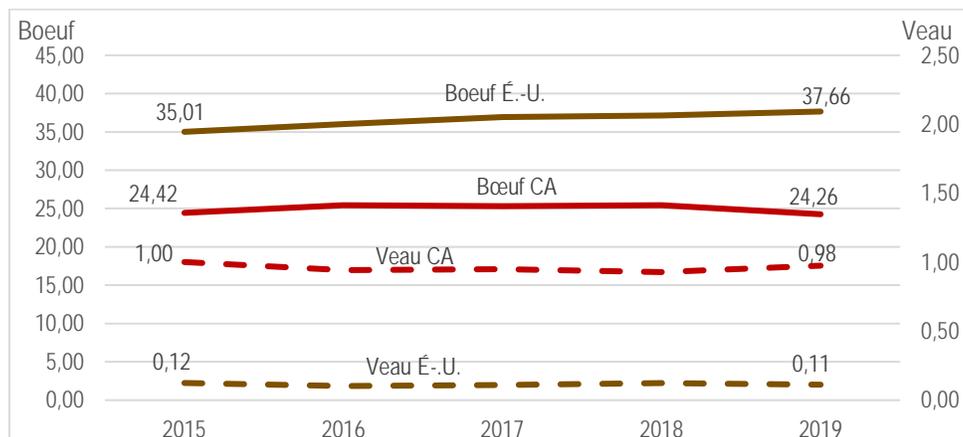
2. Source : OCDE, perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO pour les périodes 2019-2028 et 2020-2029.

3. En équivalent poids carcasse.

4. Bœuf, veau, porc, agneau et mouton, poulet, poule et dindon.

5. La consommation englobe la viande fraîche et transformée, par exemple la viande contenue dans un repas surgelé ou la viande sur une pizza.

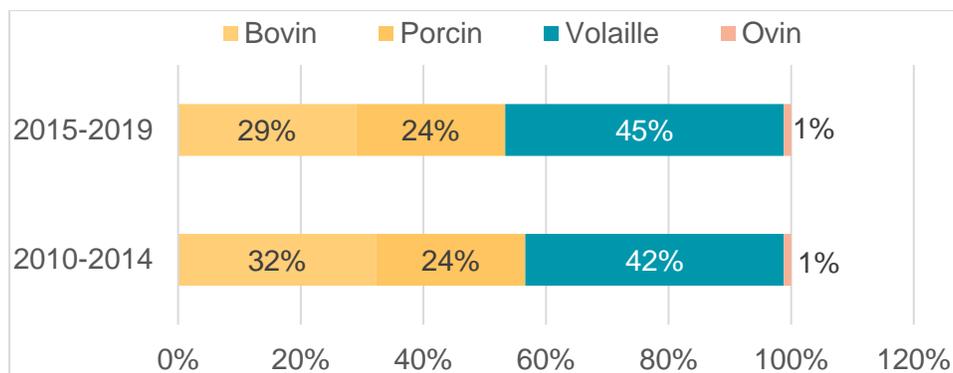
Figure 1 – Consommation de viande bovine par personne au Canada et aux États-Unis, des années 2015 à 2019 (en kg, poids carcasse)



Sources : USDA/Economic Research Service et Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; compilation du MAPAQ.

En 2019, la viande bovine (28,0 % des parts de consommation) se classait au deuxième rang des principales viandes consommées au Canada après la volaille (38,8 %), mais avant le porc (24,5 %). La figure 2 présente l'évolution de la part de la viande bovine dans l'ensemble des principales viandes consommées au cours des dix dernières années, selon une moyenne quinquennale.

Figure 2 – Part relative des principales viandes dans la consommation (en kg) par personne au Canada, moyennes pour les années 2010 à 2014 et 2015 à 2019



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; compilation du MAPAQ.

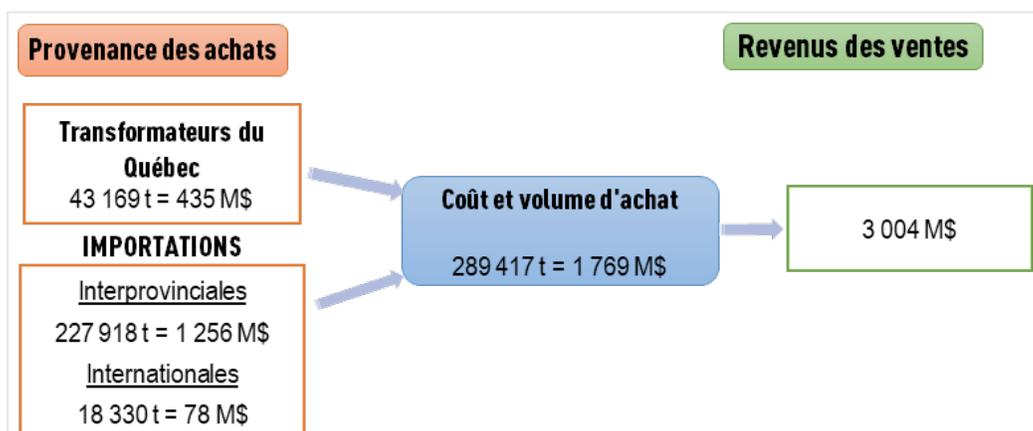
1.3. LA CONSOMMATION QUÉBÉCOISE ET SA PROVENANCE

La consommation est une statistique nationale qui n'est pas ventilée par province. Toutefois, en analysant les circuits de commercialisation de la viande de bœuf et de veau du Québec, il est possible d'estimer que la consommation québécoise par personne (34,5 kg en 2018) est de beaucoup supérieure à la moyenne canadienne (26,4 kg), comme c'était le cas pour l'estimation de l'année 2014⁶.

La production québécoise ne suffit toutefois pas à combler les besoins du Québec puisque 85 % de la consommation québécoise est comblée par des viandes bovines provenant des autres provinces (227 918 tonnes) et de l'étranger (18 330 tonnes). Toutefois, ces viandes représentent 75 % de la valeur des achats des distributeurs (figure 3).

6. *Monographie de l'industrie du bœuf et du veau au Québec*, gouvernement du Québec, 2015, ISBN : 978-2-550-74165-7.

Figure 3 – Provenance de la viande bovine consommée au Québec en 2018⁷ (commerce au détail alimentaire et réseau HRI*)



* HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels privés et publics
Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et compilation du MAPAQ.

L'analyse des ventes au détail chez les grands détaillants⁸ au Québec, des années 2014 à 2019, permet aussi de tirer certains constats :

- Au comptoir des viandes, en 2019, les Québécois achetaient plus de bœuf que toutes les autres viandes (tableau II). Le bœuf et le veau représentaient en moyenne 38,7 % du volume des ventes au comptoir des viandes. Ils étaient suivis de la volaille (35,2 %), du porc (24,3 %), de la viande ovine (0,3 %) et des autres viandes (1,5 %).
- Depuis l'année 2014, le bœuf a gagné des parts de vente alors que le veau et la plupart des autres viandes en ont perdu (tableau II).
- La viande hachée compte pour plus de la moitié des ventes de bœuf et de veau.

Tableau II

Part relative des principales viandes, en kilogrammes vendus, chez les grands détaillants au Québec (viandes fraîches et congelées)

	Bœuf	Poulet	Porc	Dinde	Veau	Agneau	Autres viandes fraîches	Total
Moyenne des parts de 2014 à 2016	32,4 %	33,1 %	25,3 %	4,7 %	2,1 %	0,4 %	1,9 %	100,0 %
Moyenne des parts de 2017 à 2019	36,8 %	30,9 %	24,4 %	4,2 %	1,8 %	0,3 %	1,5 %	100,0 %
Évolution des parts	↑	↓	↓	↓	↓	↓	↓	

Source : Nielsen, ventes au détail dans les grands magasins au Québec; compilation du MAPAQ.

7. Les résultats présentés dans les paragraphes suivants constituent une évaluation de ce système complexe. Il faut donc considérer qu'ils apportent un éclairage sur la dynamique du secteur plutôt que de s'attarder à leur valeur en dollars ou en volume près.

8. Il ne s'agit pas de la consommation au Québec. Ce sont les ventes au comptoir des viandes dans les supermarchés, les clubs-entrepôts, les magasins de marchandises générales (ex. : Hart ou Dollarama) et chez Walmart. Les magasins spécialisés (ex. : boucheries), les dépanneurs, les restaurants et les ventes directes au consommateur sont exclus.

2. LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

2.1. LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

En 2019, les exportations mondiales de viandes bovines (viandes fraîches et congelées et abats comestibles) s'élevaient à 12 millions de tonnes (Mt), et leur valeur se chiffrait à 74 milliards de dollars (G\$). En volume, la viande congelée (52 %) ainsi que les viandes fraîches et réfrigérées (33 %) étaient les principaux produits exportés dans le monde. Les viandes et abats comestibles de bovins ont aussi été exportés sous forme transformée (préparés ou en conserve) pour une valeur de 3,8 G\$ en 2019. En outre, les exportations de bœufs et de veaux vivants ont atteint 12 G\$.

Le Brésil, avec 22 % du volume mondial, a été le principal exportateur de viande bovine congelée tandis que les États-Unis étaient les principaux exportateurs de viandes bovines fraîches et réfrigérées (10 % du volume) et d'abats comestibles (15 %) (tableau III). Environ 65 % des exportations mondiales de viandes et d'abats transformés provenaient de l'Union européenne (44 %) et du Brésil (20 %). La part du Canada dans la valeur des exportations mondiales des différents produits du secteur bovin reste faible (5 %). Il est toutefois le troisième exportateur de bovins vivants derrière la France et l'Australie. Les principaux importateurs sont, en ordre d'importance, l'Union européenne, la Chine et les États-Unis.

Tableau III

Volume des exportations de viandes bovines fraîches et congelées pour les principaux pays exportateurs, des années 2015 à 2019

Type de produits	Année	Brésil	Inde	Australie	États-Unis	Argentine	Canada	Monde
Viandes congelées (milliers de tonnes)	2015	955	1 275	991	410	76	66	5 416
	2019	1 370	1 087	993	539	475	78	6 342
	TCAM* 2015-2019	9,4 %	-3,9 %	0,1 %	7,1 %	57,9 %	4,3 %	4,0 %
	Année	États-Unis	Pays-Bas	Australie	Canada	Irlande	Pologne	Monde
Viandes fraîches et réfrigérées (milliers de tonnes)	2015	310	381	325	214	263	286	3 640
	2019	429	427	310	308	291	273	4 073
	TCAM 2015-2019	8,4 %	2,9 %	-1,2 %	9,6 %	2,6 %	-1,1 %	2,8 %
	Année	États-Unis	Australie	Brésil	Hong Kong	Inde	Canada	Monde
Abats comestibles (milliers de tonnes)	2015	253	159	127	129	39	39	1 494
	2019	262	183	161	137	105	47	1 758
	TCAM 2015-2019	0,8 %	3,6 %	6,1 %	1,5 %	28,0 %	4,6 %	4,1 %
	Année	Brésil	Irlande	Allemagne	États-Unis	Pays-Bas	Canada	Monde
Viandes et abats transformés (milliers de tonnes)	2015	108	65	42	42	21	4	553
	2019	102	54	44	34	32	7	555
	TCAM 2015-2019	-1,4 %	-4,4 %	0,9 %	-4,7 %	10,6 %	17,6 %	0,1 %

* TCAM : taux de croissance annuel moyen

Sources : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

2.2. LES ÉCHANGES DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

En 2019, les exportations canadiennes de bœuf s'élevaient à 4,5 G\$ comparativement à 10,9 G\$ pour les États-Unis. Elles sont principalement composées de viandes fraîches et réfrigérées (52 %) et de bovins vivants (29 %, pour un total de 723 319 têtes). Les Américains, quant à eux, exportent essentiellement des viandes fraîches et réfrigérées (43 %) et de la viande congelée (41 %) (tableau IV).

La valeur des exportations canadiennes de bœuf et de veau a augmenté de 13 % entre les années 2015 et 2019, une hausse moins élevée que l'augmentation de 54 % enregistrée durant la période 2010-2014. Il est à noter que le Québec exporte plus de viande de veau, de produits transformés de viandes et d'abats comestibles.

Tableau IV

Valeur (en M\$) des exportations de viandes de bœuf et de veau, d'abats comestibles et de bovins vivants du Canada et des États-Unis entre les années 2015 et 2019

Type de produits	Année	Alberta	Ontario	Québec	Canada	États-Unis
Viandes fraîches et réfrigérées	2015	1 140	281	60	1 482	3 391
	2019	1 791	468	71	2 333	4 521
	TCAM* 2015-2019	12,0 %	13,6 %	4,5 %	12,0 %	7,5 %
Viandes congelées	2015	364	74	24	463	3 220
	2019	432	83	25	548	4 521
	TCAM 2015-2019	4,4 %	2,9 %	1,0 %	4,3 %	8,9 %
Abats comestibles	2015	193,1	52,9	2,4	248,9	910,2
	2019	192,6	58,5	9,1	261,1	1 045,2
	TCAM 2015-2019	-0,1 %	2,5 %	39,5 %	1,2 %	3,5 %
Bovins vivants	Année	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Canada	États-Unis
	2015	608,4	499,3	209,7	1 757,2	126,0
	2019	770,8	178,1	144,8	1 298,8	349,0
	TCAM 2015-2019	6,1 %	-22,7 %	-8,8 %	-7,3 %	29,0 %

* TCAM : taux de croissance annuel moyen
Sources : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

La valeur des importations canadiennes de produits bovins s'élevait à 1,5 G\$ en 2019, une baisse de 8 % comparativement à l'année 2015. Les viandes fraîches et réfrigérées (46 %) et la viande congelée (20 %) sont les produits les plus importés au pays en 2019. En termes de valeur, l'Ontario recevait 70 % des importations canadiennes en 2019. Une grande partie de ces dernières étaient par la suite dirigées ailleurs au Canada. L'Ontario constitue la principale porte d'entrée des importations en provenance des États-Unis. L'Alberta vient au deuxième rang avec 11 % des importations canadiennes. Elle importe surtout des bovins vivants (87 %), dont des veaux d'embouche, pour approvisionner une partie des grands enclos d'engraissement de la province.

2.3. LES ÉCHANGES COMMERCIAUX DU QUÉBEC

En 2019, les exportations québécoises de produits bovins s'élevaient à 199 M\$: 38 % étaient composées de viande de bœuf, 29 %, de viande transformée, 18 %, de bovins vivants, 10 %, de viande de veau et 5 %, d'abats comestibles. Le Québec était le principal exportateur canadien de viande de veau (94 % des exportations canadiennes) et de viande bovine transformée (63 %), essentiellement pour le marché américain. Il faut souligner que la viande bovine exportée proviendrait surtout de l'usine de découpe de Cargill à Chambly, qui s'approvisionne en bovins abattus en Ontario.

Un fait notable est la forte augmentation des exportations de viande bovine transformée. Entre les années 2013 et 2019, ces dernières ont augmenté de 520 % en valeur (plus de 49 M\$) et de 200 % en volume (plus de 3 Mt). Le prix moyen est passé de 6,4 \$/kg en 2013 à 13,2 \$/kg en 2019. De plus, les exportations d'abats comestibles ont également connu une hausse considérable en termes de valeur (40,1 % par an) et de volume (47,7 % par an) entre les années 2015 et 2019 (tableau V). Quant aux exportations de viande de veau, leur volume a augmenté à un rythme moyen de 5,9 % par an, malgré un recul de 44 % en 2018-2019.

Pour les bovins vivants, les exportations ont diminué de 73 % en valeur et de 56 % en nombre de têtes (37 206 en 2019) entre les années 2015 et 2019 à cause de l'arrêt quasi complet des achats de bouvillons par JBS (Pennsylvanie) en 2017. Ces exportations ont ensuite été redirigées vers Cargill à Guelph en Ontario. Par ailleurs, les volumes des importations québécoises de viandes de bœuf et de veau ont respectivement diminué de 20,6 % par an et de 11,3 % par an durant la période 2015-2019. L'explication la plus probable est que les données sur l'exportation de bouvillons vers JBS en Pennsylvanie ont été remplacées par des chiffres de ventes intérieures canadiennes, étant donné que Cargill abat des bouvillons du Québec en Ontario et ramène certaines parties à son usine de Chambly pour la découpe. Donc, au lieu d'être importée directement des États-Unis, notre viande de bœuf provient de l'Ontario, le principal acheteur de bouvillons au Québec et la principale province importatrice du Canada.

Tableau V
Variation des échanges internationaux du secteur bovin québécois entre les années 2015 et 2019

		Année	Viande de bœuf	Viande de veau	Abats comestibles	Bovins vivants	Viande et abats transformés
Exportations	Valeur (milliers de dollars)	2015	62 933	20 906	2 366	134 130	36 296
		2019	75 435	20 765	9 107	35 705	58 136
		TCAM* 2015-2019	4,6 %	-0,2 %	40,1 %	-28,2 %	12,5 %
	Volume (tonnes); nombre de têtes pour bovins vivants	2015	7 121	1 745	742	84 716	3 436
		2019	7 032	2 197	3 527	37 206	4 420
		TCAM 2015-2019	-0,3 %	5,9 %	47,7 %	-18,6 %	6,5 %
Importations	Valeur (milliers de dollars)	2015	100 421	13 678	18	9 166	1 632
		2019	44 226	9 822	58	3 380	1 700
		TCAM 2015-2019	-18,5 %	-7,9 %	34,5 %	-22,1 %	1,0 %
	Volume (tonnes); nombre de têtes pour bovins vivants	2015	19 301	2 764	4	16 815	169
		2019	7 669	1 711	6	3 606	268
		TCAM 2015-2019	-20,6 %	-11,3 %	7,6 %	-31,9 %	12,2 %

* TCAM : taux de croissance annuel moyen

Sources : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

3. LA PRODUCTION : PORTRAIT DES EXPLOITATIONS

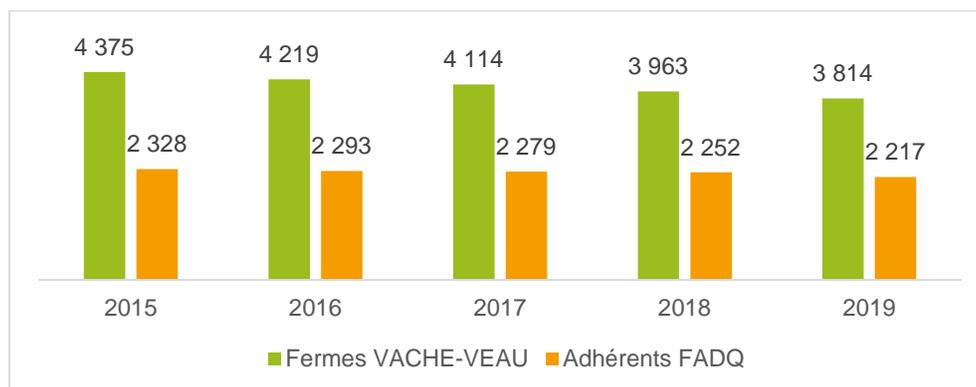
3.1. UNE BAISSÉ DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES BOVINES ET DU NOMBRE D'ADHÉRENTS AU PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES

3.1.1. Les bovins de boucherie : diminution de 3,0 % par année ou de 555 fermes en 4 ans

Le nombre d'exploitations agricoles dans les secteurs des veaux d'emboche et des bouillons d'abattage (semi-finition et finition) a diminué de 3,4 % et de 3,6 % par année respectivement durant la période 2015-2019 (figures 4 et 5). Cela représente la disparition de 555 fermes de bovins de boucherie en 4 ans (4 896 par rapport à 4 341). Par ailleurs, en 2019, la grande majorité des exploitations (86 % ou 3 713 fermes) tirait un revenu des bovins de boucherie alors que ces derniers constituaient l'activité principale des deux tiers des fermes (2 823 fermes). Au MAPAQ, toutes les exploitations agricoles qui possédaient au moins un bovin de boucherie ont été considérées.

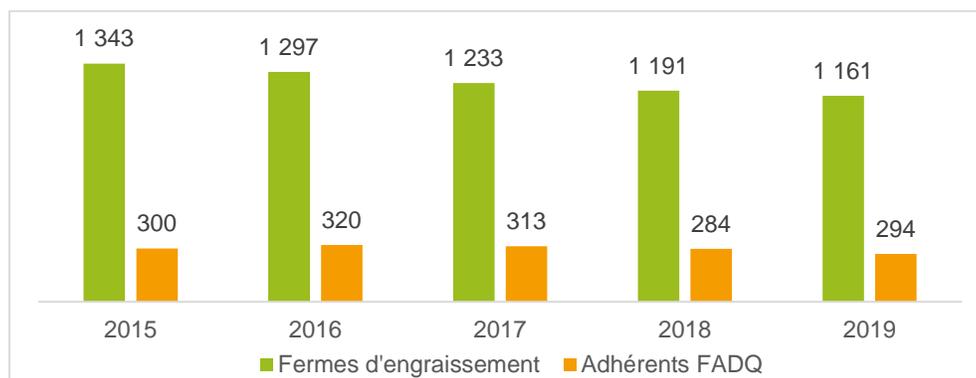
Les données de La Financière agricole du Québec (FADQ) corroborent cette tendance à la baisse : diminution de 1,2 % par année des adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour le produit « veaux d'emboche » et de 0,5 % pour le produit « bouillons d'abattage » (figures 4 et 5). Ces baisses sont donc moins élevées que celles que l'on a observées durant la période 2009-2014, autant pour les secteurs vache-veau (-41 % ou -8,2 % par année) que bouillons (-35 % ou -7,0 % par année). Des minimums de production sont imposés pour ces programmes d'ASRA de la FADQ, soit 2 092 kg vendus pour le produit « veaux d'emboche » et 7 802 kg pour le produit « bouillons d'abattage » ou 680 kg si l'adhérent est déjà assuré pour le veau d'emboche.

Figure 4 – Nombre de fermes vache-veau au MAPAQ et nombre d'adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « veaux d'emboche »



Sources : fiches d'enregistrement du MAPAQ et statistiques de la FADQ.

Figure 5 – Nombre de fermes de bouillons au MAPAQ et nombre d'adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « bouillons d'abattage »

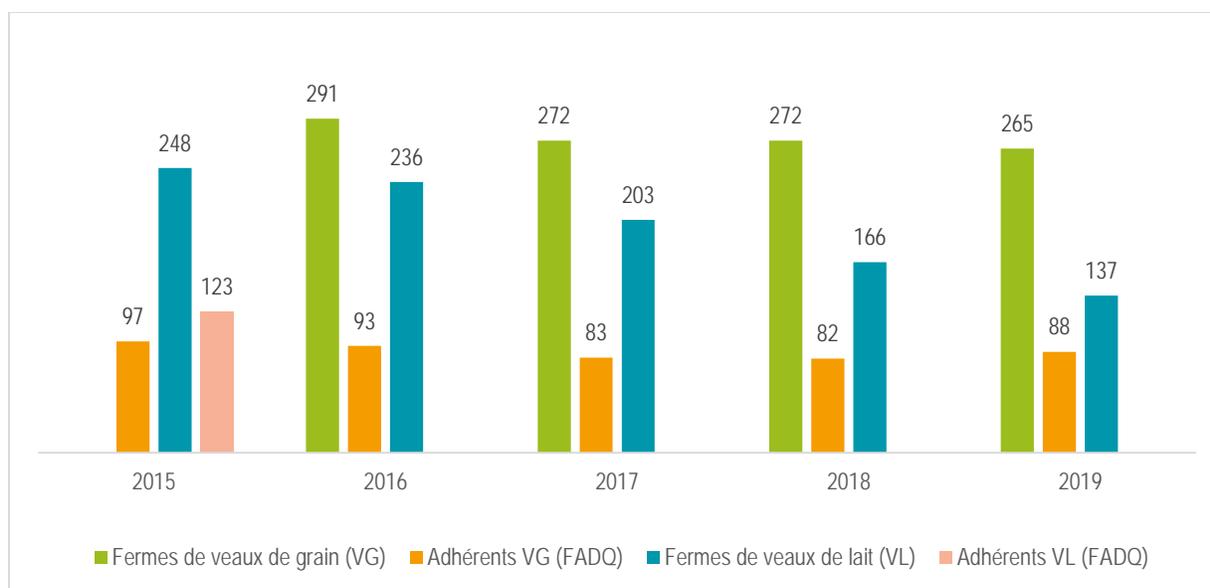


Sources : fiches d'enregistrement du MAPAQ et statistiques de la FADQ.

3.1.2. Les veaux lourds : baisse du nombre d'exploitations de veaux de lait

Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, le nombre d'exploitations agricoles produisant des veaux de grain était en baisse de 3,1 % annuellement entre les années 2016⁹ et 2019 (figure 6). Le nombre d'adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « veaux de grain » a diminué aussi de 2,1 % par année durant la période 2015-2019. Dans le secteur « veaux de lait », la baisse du nombre d'exploitations agricoles est encore plus accentuée, soit 121 fermes en 4 ans, ce qui correspond à un taux de décroissance annuel de 13,8 % entre les années 2015 et 2019. Il faut rappeler que l'année 2015 a été la dernière année de couverture du produit « veaux de lait » par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles. En 2019, le veau lourd (veaux de grain ou de lait) constituait l'activité principale de la majorité (58 %) des exploitations répertoriées alors que 76 % d'entre elles tiraient un revenu de cette production. Le minimum assurable chaque année est de 50 veaux de grain.

Figure 6 – Nombre d'entreprises inscrites au MAPAQ et nombre d'adhérents au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour les secteurs « veaux de grain » et « veaux de lait », des années 2015 à 2019



Sources : fiches d'enregistrement du MAPAQ et statistiques de la FADQ.

3.2. L'ÉVOLUTION DES CHEPTELS EN STOCK

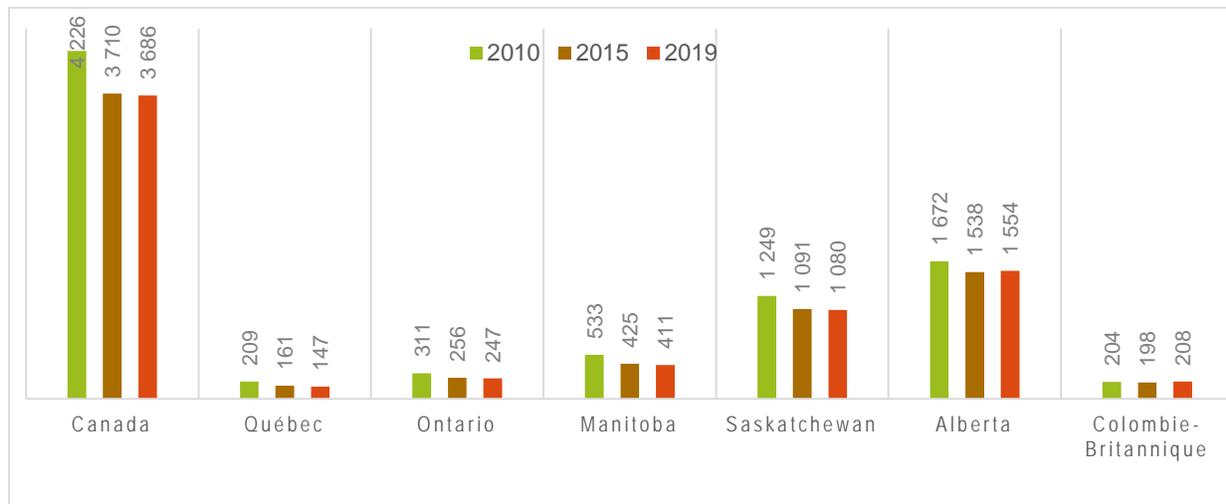
3.2.1. Le cheptel vache-veau au Québec, au Canada et aux États-Unis

Selon les données des fiches d'enregistrement du MAPAQ, 3 814 exploitations agricoles déclaraient posséder 155 952 vaches de boucherie en 2019. Parmi elles, 3 196 ont produit 114 770 veaux d'embouche et ont tiré un revenu de cette production.

Selon Statistique Canada, en 2019, le Québec possédait 4,0 % du cheptel canadien de vaches de boucherie (146 700 sur 3,685 8 millions) par rapport à 4,3 % en 2015 et à 4,9 % en 2010. Par ailleurs, plus de 82 % du cheptel se trouvait dans les prairies canadiennes, soit en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (figure 7). À titre comparatif, le cheptel canadien représentait alors 11,63 % du cheptel américain, qui comptait 31,69 millions de vaches.

9. Pour le secteur « veaux de grain », l'année 2015 n'a pas été considérée puisque les données des fiches d'enregistrement du MAPAQ étaient incomplètes.

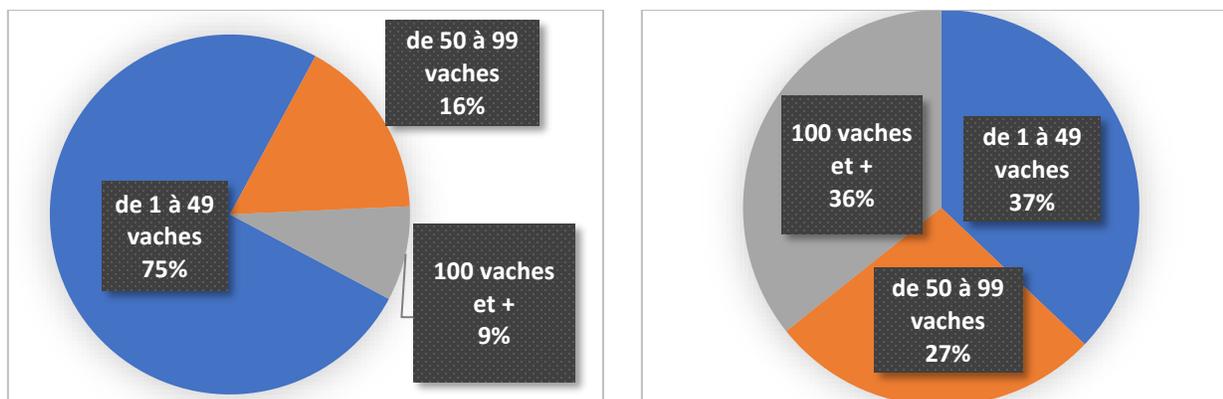
Figure 7 – Nombre de vaches de boucherie au Canada, par province, des années 2010 à 2019



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0130-01, *Nombre de bovins, selon la classe et le type d'exploitation agricole (x 1 000)*.

Ici comme ailleurs en Amérique du Nord, les fermes vache-veau sont habituellement de petite taille. Au Québec, la moyenne est de 41 vaches par exploitation agricole pour la période étudiée. Les trois quarts des exploitations possèdent moins de 50 vaches et 20 %, moins de 10 vaches. À l'autre bout du spectre, selon les données du MAPAQ, 8,5 % des fermes possèdent 36 % du cheptel québécois avec 100 vaches et plus par entreprise (figure 8).

Figure 8 – Proportion de fermes vache-veau (à gauche) et du cheptel de vaches de boucherie (à droite) au Québec selon la taille du troupeau sur la base des données du MAPAQ



3.2.2. La stabilité du cheptel de vaches de boucherie assuré par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « veaux d'embouche »

Selon les données d'enregistrement du MAPAQ, le cheptel vache-veau diminue de 3,5 % par année. Toutefois, le nombre de vaches de boucherie couvertes par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « veaux d'embouche » est relativement stable (-0,2 %). Il atteignait autour de 135 000 têtes entre les années 2015 et 2019 (tableau VI) contrairement à la chute de 7 % par année pour la période 2009-2014. Le cheptel moyen par adhérent à l'ASRA est passé de 58,2 à 60,6 vaches de boucherie entre les années 2015 et 2019. De plus, une amélioration de l'efficacité technique des entreprises vache-veau est perceptible grâce au ratio « veau produit par vache » et à une augmentation du poids des veaux. Cette croissance des cheptels couplée à des améliorations de productivité des fermes entraîne une augmentation du nombre de kilogrammes de veaux d'embouche produits par ferme de 2,2 % par année (tableau VI).

3.2.3. Le cheptel d'engraissement : hausse de la semi-finition et baisse de la finition

Selon les données des fiches d'enregistrement du MAPAQ, le nombre de bouvillons en semi-finition a augmenté de 3,0 % par année entre les années 2015 et 2019. À l'opposé, une baisse de 6,3 % est observée dans le cheptel des fermes spécialisées en finition (tableau VI).

Toutefois, avec des fluctuations annuelles importantes, le nombre de bouvillons couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit « bouvillons d'abattage » était en baisse de 2,4 % par année durant la période 2015-2019. Il s'agit d'une diminution moins importante que la décroissance annuelle de 7,8 % entre les années 2009 et 2014. Malgré cette baisse, le nombre total de kilogrammes de bouvillons assurés est relativement stable (aux alentours de 32,5 millions par année). Cette situation est principalement attribuable à une hausse du poids de vente des bouvillons de 1,1 % par année qui engendre une augmentation de la production de kilogrammes de bouvillons par ferme de 0,5 % annuellement (tableau VI).

Tableau VI

Cheptels d'animaux de boucherie et de veaux lourds enregistrés au MAPAQ ainsi que pour les différents programmes d'ASRA de la FADQ entre les années 2015 et 2019

	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM*
1. Vaches de boucherie						
Vaches enregistrées au MAPAQ	180 206	174 369	169 060	161 908	155 952	-3,5 %
Vaches par entreprise (MAPAQ)	41,2	41,3	41,1	40,9	40,9	stable
Vaches assurées (FADQ)	135 447	134 251	134 840	136 200	134 249	-0,2 %
Vaches par entreprise (FADQ)	58,2	58,5	59,2	60,5	60,6	1,0 %
Veau produit par vache	0,79	0,79	0,83	0,83	0,83	1,2 %
Poids moyen de vente (kg)	304	304	312	312	312	0,7 %
Kilogrammes de veaux vendus par adhérent	11 335	12 062	12 212	12 062	12 373	2,2 %
2. Bouvillons d'abattage (BA)						
Bouvillons en semi-finition (MAPAQ)	40 116	39 537	42 557	44 208	45 085	3,0 %
Bouvillons en finition (MAPAQ)	89 715	84 624	74 691	73 345	69 171	-6,3 %
Bouvillons assurés (FADQ)	100 848	130 025	92 262	92 072	91 511	-2,4 %
Poids moyen de vente	660,2	660,2	689,5	689,5	689,5	1,1 %
Kilogrammes de BA vendus par adhérent	108 411	131 041	104 642	115 090	110 498	0,5 %
3. Veaux de grain (VG)						
VG en pouponnière (MAPAQ)**	6 442**	24 945	24 053	28 511	28 758	4,9 %**
VG en finition (MAPAQ)**	10 875**	31 045	33 431	41 300	43 228	11,7 %**
VG assurés (FADQ)	50 983	63 394	61 895	61 707	65 497	6,5 %
VG vendus par adhérent (FADQ)	526	682	746	753	744	9,1 %
4. Veaux de lait (VL)						
Veaux de lait (MAPAQ)	69 690	69 276	62 554	68 183	62 850	-2,5 %
VL assurés (FADQ)***	134 363	s.o.***	s.o.***	s.o.***	s.o.***	s.o.***
VL vendus par adhérent (FADQ)	1 092					

* TCAM : taux de croissance annuel moyen

** Pour le veau de grain, l'année 2015 n'a pas été considérée, car le nombre d'exploitations était incomplet et les pourcentages sont calculés des années 2016 à 2019.

*** Le secteur du veau de lait n'est plus couvert par l'assurance stabilisation des revenus agricoles depuis l'année 2016.

Sources : fiches d'enregistrement du MAPAQ, décembre 2019, et statistiques de la FADQ.

3.2.4. Les cheptels de veaux lourds : hausse des veaux de grain et baisse des veaux de lait

Les données d'enregistrement au MAPAQ indiquent que le cheptel de veaux de grain dans les pouponnières et les installations de finition a connu une hausse moyenne de 9,5 % par année entre les années 2016 et 2019. Le nombre total de veaux de grain couverts par l'ASRA montre aussi une hausse annuelle de 6,5 % entre les années 2015 et 2019 (tableau VI) contrairement à une diminution de 4,8 % par année au cours de la période 2009-2014. Globalement, selon les données de la FADQ, les entreprises de veaux de grain ont accru, pour la période étudiée, leur productivité annuelle de 9,1 % pour ce qui est du nombre moyen de têtes produites par adhérent (tableau VI).

Toujours selon les données du MAPAQ, la tendance s'inverse du côté du cheptel de veaux de lait, qui a baissé en moyenne de 2,5 % par année entre les années 2015 et 2019, une diminution plus importante que durant la période 2009-2014 (-1 % par année). Il est également possible que des exploitations spécialisées dans les deux productions aient converti une partie de leur production de veaux de lait en veaux de grain après l'année 2015, soit l'année durant laquelle les veaux de lait ont cessé d'être couverts par l'ASRA.

3.3. LES APPROVISIONNEMENTS ET MARCHÉS POUR LA PRODUCTION BOVINE AU QUÉBEC EN 2018¹⁰

Près de 405 000 bovins et veaux ont été commercialisés en 2018 au Québec. L'ensemble de cette production a rapporté aux producteurs des revenus de 770 M\$ en provenance de différentes sources (figure 9), dont 244 M\$ provenant de ventes interprovinciales surtout en Ontario et 30 M\$ aux États-Unis. Près de la moitié des animaux produits (48,5 % ou 196 500 têtes) sont vendus en dehors du Québec (tableau VII), principalement des bouvillons d'abattage (76 470 têtes) et des bovins de réforme (72 200 têtes), ce qui représente 80 % des ventes (219 M\$).

L'autre moitié des animaux produits (51,5 % ou 208 500 têtes) a été vendue aux transformateurs québécois pour une valeur de 210 M\$ (tableau VII et figure 9). Cette somme correspond à 27 % du total des revenus. Ces animaux abattus au Québec sont principalement des veaux de lait (95 667 têtes) et des veaux de grain (70 216 têtes) qui représentent 77,6 % des ventes (163 M\$).

Tableau VII

Provenance des recettes de marché selon le type de bovins et de veaux commercialisés par les producteurs du Québec en 2018

		BOVINS			VEAUX				
		De réforme	D'abattage	Semi-finis	D'embouche	De grain	De lait	Laitiers	TOTAL
Recettes de marché (M\$)		70	194	24	22	62	112	0,2	484
Nombre total de têtes		92 649	90 637	20 723	23 640	70 216	104 821	2 314	405 000
Ventes internationales	M\$	18	2	-	-	-	10	-	30
	Têtes	19 616	1 107				9 154		29 877
Ventes interprovinciales	M\$	37	162	22	22	-	-	0,1	244
	Têtes	52 584	75 363	15 693	22 634			302	166 576
Ventes aux abattoirs du Québec	M\$	15	30	2	0,02	62	101	0,1	210
	Têtes	20 449	14 167	5 030	1 006	70 216	95 667	2 012	208 547

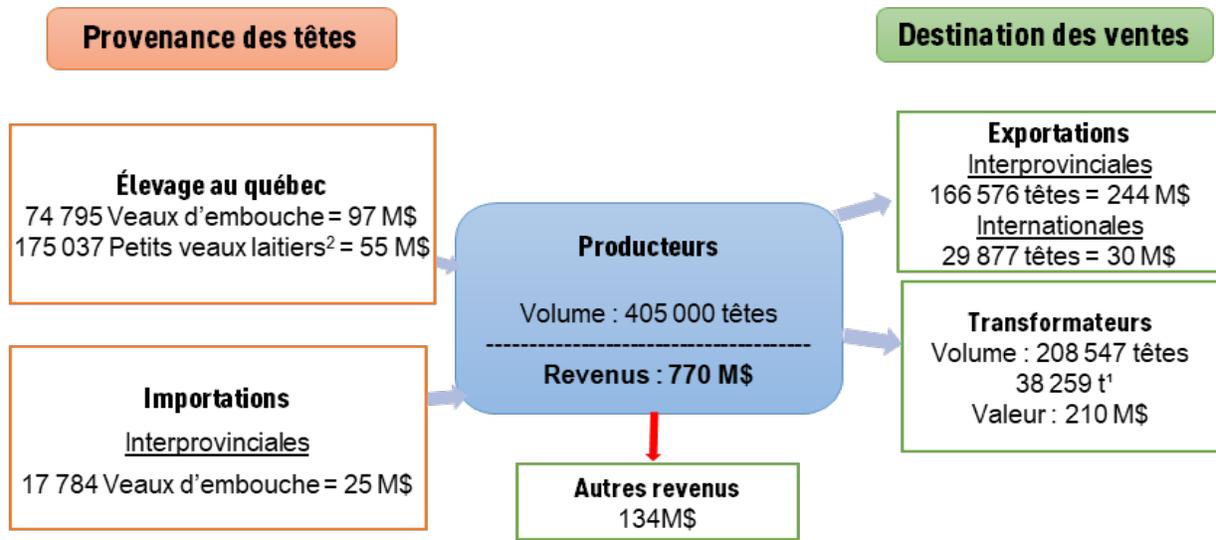
Note : l'arrondissement des données peut faire en sorte que la somme des parties soit différente du total.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et compilation du MAPAQ.

10. Les résultats présentés dans les paragraphes suivants constituent une évaluation de ce système complexe. Il faut donc considérer qu'ils apportent un éclairage sur la dynamique du secteur plutôt que de s'attarder à leur valeur en dollars ou en volume près.

Une troisième source de revenus est la vente d'animaux entre fermes, dont la valeur se chiffre à 152 M\$. De ce montant, 97 M\$ correspondent à la vente d'environ 75 000 veaux d'embouche pour les enclos d'engraissement. Les 55 M\$ restants proviennent de la vente de 175 000 petits veaux laitiers et veaux de grain sevrés qui sont engraisés comme veaux lourds (veaux de grain ou de lait). Enfin, d'autres revenus évalués à 134 M\$ comprennent notamment les paiements gouvernementaux (81 M\$) ainsi que les ventes de cultures et le travail à forfait (53 M\$).

Figure 9 – Approvisionnement et marchés de la production bovine québécoise en 2018¹¹



¹ Tonnes de carcasses froides

² Les transactions de veaux de grain sevrés entre fermes sont incluses dans celles des petits veaux laitiers.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et compilation du MAPAQ.

11. Les résultats présentés dans les paragraphes suivants constituent une évaluation de ce système complexe. Il faut donc considérer qu'ils apportent un éclairage sur la dynamique du secteur plutôt que de s'attarder à leur valeur en dollars ou en volume près.

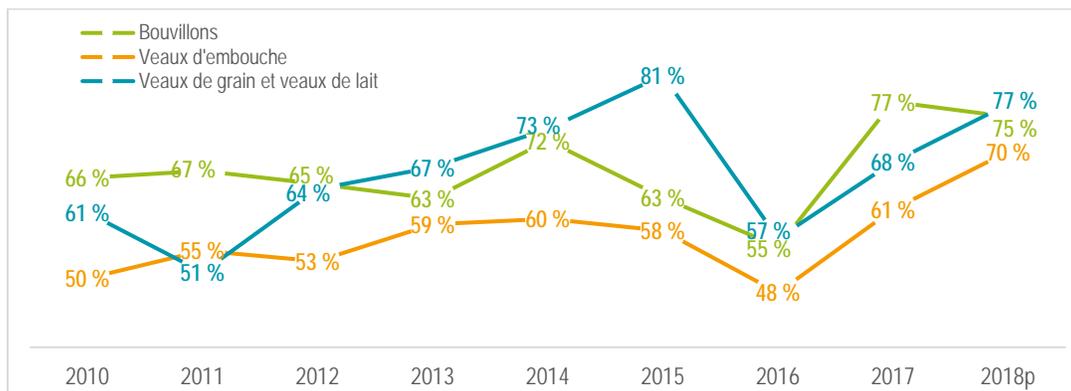
4. LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES FERMES BOVINES QUÉBÉCOISES

4.1. LA RENTABILITÉ DES FERMES BOVINES¹²

4.1.1. La rentabilité globale

Les fermes qui bénéficiaient¹³ du programme Agri-stabilité ont amélioré leur rentabilité entre les années 2010 et 2018, à l'exception de l'année 2016 (figure 10), qui a été marquée par une baisse conjoncturelle des prix (tableau VIII) et des ventes pour toutes les productions de bœuf et de veau. Les entreprises de veaux d'embouche ont connu la croissance la plus notable entre les années 2010 et 2018. En ce qui concerne le veau de grain et le veau de lait, la proportion d'entreprises rentables a augmenté jusqu'en 2015. La situation s'est améliorée en 2018 alors que pour de 70 % à 77 % des producteurs bovins, leurs revenus couvraient leurs dépenses.

Figure 10 – Proportion d'entreprises dont les revenus couvraient les dépenses dans les secteurs bovins, des années 2010 à 2018

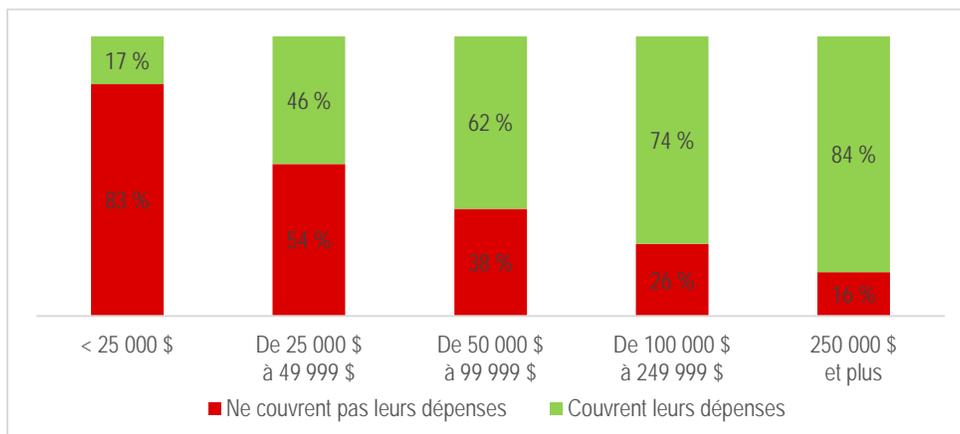


Source : base de données du programme Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

4.1.2. La rentabilité selon le revenu brut¹⁴

Les producteurs de veaux d'embouche qui participent au programme Agri-stabilité se situent majoritairement dans les tranches de revenus agricoles bruts de 250 000 \$ et moins. En règle générale, plus grande est la ferme, meilleur est son potentiel de rentabilité, comme le montre la figure 11.

Figure 11 – Répartition des entreprises de veaux d'embouche par tranche de revenus bruts selon le niveau de rentabilité, moyenne pour la période 2015-2018



Source : base de données du programme Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

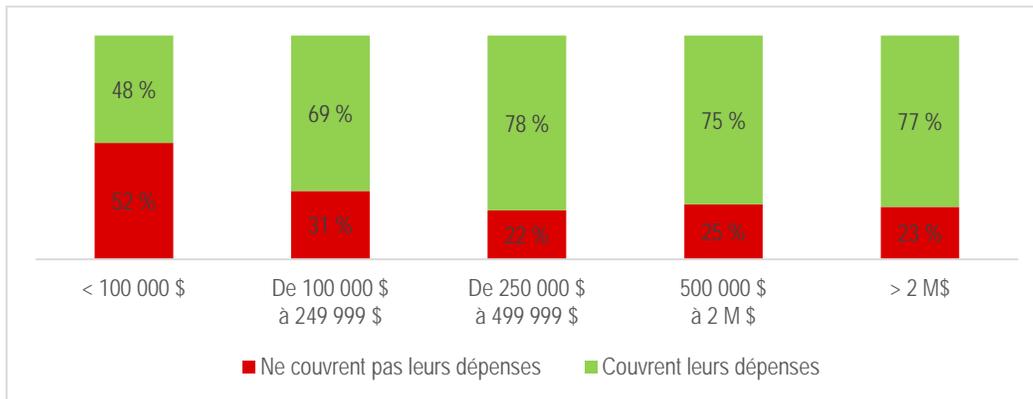
12. La rentabilité est calculée à partir des données globales des entreprises.

13. Entre les années 2010 et 2017, le nombre de bénéficiaires du programme Agri-stabilité provenant des secteurs des veaux d'embouche, des bouvillons ainsi que des veaux de grain et de lait a diminué de 45 %.

14. Les calculs ont été effectués à partir de données provenant du programme Agri-stabilité.

Pour ce qui est des producteurs de bouvillons, plus de 75 % parviennent à supporter leurs dépenses lorsque leurs revenus agricoles bruts sont supérieurs à 250 000 \$. À noter que la majorité de ces fermes génèrent moins de 500 000 \$ de revenus et qu'une trentaine d'entreprises de bouvillons ont rapporté plus de 2 M\$ de revenus bruts durant la période 2015-2018 (figure 12).

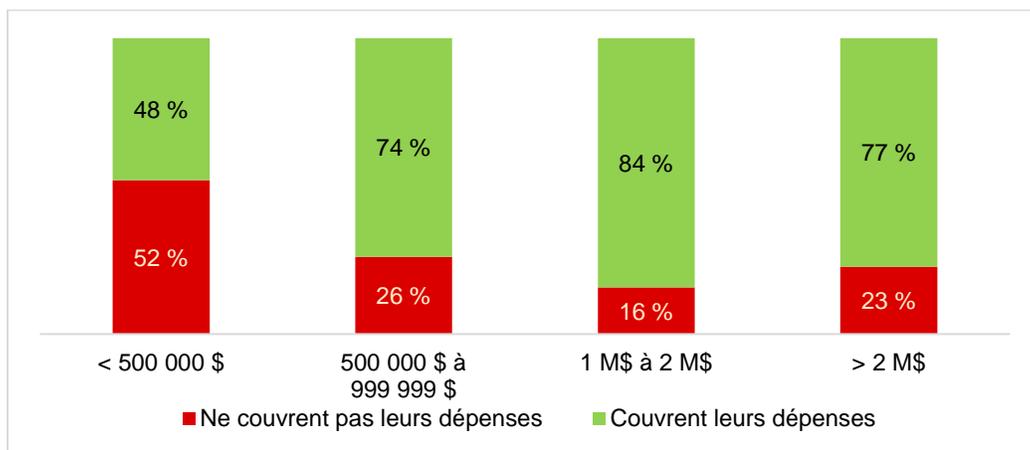
Figure 12 – Répartition des entreprises de bouvillons par tranche de revenus bruts selon leur niveau de rentabilité, moyenne pour les années 2015-2018



Source : base de données du programme Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

La majorité des entreprises de veaux de grain et de veaux de lait génèrent, quant à elles, des revenus agricoles bruts supérieurs à 500 000 \$. Leurs revenus couvrent donc plus facilement leurs dépenses que les fermes qui ont un revenu agricole brut inférieur à cette somme (figure 13).

Figure 13 – Répartition des entreprises de veaux de grain et de veaux de lait par tranche de revenus bruts selon leur niveau de rentabilité, moyenne pour les années 2015-2018



Source : base de données du programme Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

4.2. L'ÉVOLUTION DES PRIX

Entre les années 2010 et 2019, les prix de vente dans le secteur bovin ont augmenté de 61 % pour le bouvillon et le veau d'embouche, de 74 % pour le veau de lait et de 22 % pour le veau de grain. L'année 2016 fait toutefois exception puisque les prix ont alors diminué de 27 % pour les veaux d'embouche et de 19 % pour les bouvillons, après une hausse phénoménale de plus de 80 % et 50 % respectivement durant la période 2014-2015 (tableau VIII).

Une conjonction de plusieurs hypothèses explique ces hausses majeures et le redressement soudain en 2016. Parmi celles-ci, il y a notamment :

- les fluctuations du prix du maïs-grain, qui est très demandé pour la fabrication des bioproduits comme l'éthanol;
- le cheptel américain particulièrement bas en 2014 et la forte demande pour la viande de bœuf accompagnée d'une économie florissante; le cycle du bœuf avec la reconstruction accélérée du cheptel américain de vaches de boucherie à la suite de la flambée des prix a privé le secteur de l'abattage aux États-Unis de plus de 1,8 million de taures en 2015-2016. Cette situation a eu un effet majeur sur l'offre et la demande de bouvillons d'abattage en Amérique du Nord. En effet, selon Statistique Canada, 832 000 vaches de boucherie se sont ajoutées au cheptel américain en 2015 et plus d'un million en 2016 alors qu'au Canada, le cheptel a perdu 33 300 vaches durant ces deux années.

Dans le secteur des veaux de grain, les prix ont chuté de 19 % en 2016 pour se maintenir durant deux ans et diminuer à nouveau de 14 % en 2019. Du côté du secteur des veaux de lait, les prix ont dégringolé de 21 % en 2016 et de 10 % en 2017 pour ensuite se maintenir jusqu'en 2019 (tableau VIII).

Tableau VIII
Prix des différentes catégories de bovins, des années 2010 à 2019

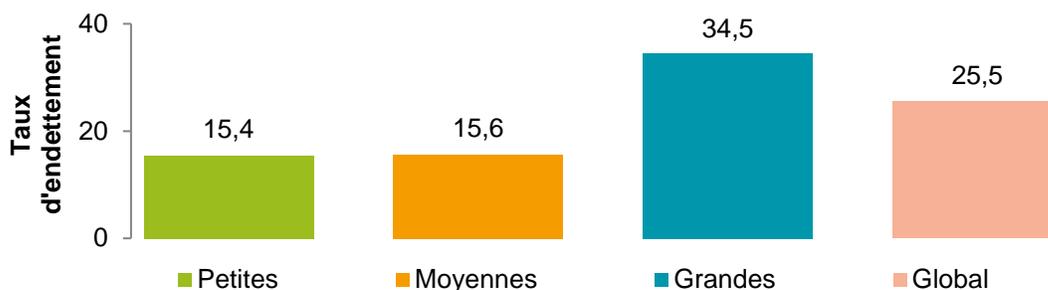
	Veaux de grain		Veaux de lait		Veaux d'embouche		Bouvillons	
	\$/100 kg de carcasse				\$/100 kg de poids vif			
2010	385,65		520,40		247,23		192,68	
2011	444,83	(15 %)	614,50	(18 %)	296,65	(20 %)	227,47	(18 %)
2012	432,61	(-3 %)	764,66	(24 %)	320,35	(8 %)	252,24	(11 %)
2013	467,53	(8 %)	753,02	(-2 %)	317,07	(-1 %)	266,49	(6 %)
2014	578,10	(24 %)	907,79	(21 %)	485,55	(53 %)	321,10	(20 %)
2015	698,07	(21 %)	1 224,75	(35 %)	575,41	(19 %)	399,03	(24 %)
2016	568,62	(-19 %)	967,82	(-21 %)	417,45	(-27 %)	324,54	(-19 %)
2017	556,03	(-2 %)	871,73	(-10 %)	417,18	(0 %)	314,16	(-3 %)
2018	544,07	(-2 %)	884,86	(+2 %)	414,71	(-1 %)	309,71	(-1 %)
2019	468,81	(-14 %)	903,42	(+2 %)	396,83	(-4 %)	310,37	(0 %)

Sources : La Financière agricole du Québec et Producteurs de bovins du Québec.

4.3. LA SANTÉ FINANCIÈRE

Les ratios suivants ont été calculés à partir des données de l'Enquête financière sur les fermes de Statistique Canada¹⁵ pour la période 2015-2017. Le taux moyen d'endettement des entreprises est de 25,5 %, mais il est deux fois plus élevé pour les entreprises de grande taille (figure 14). Toutefois, ces dernières sont en meilleure santé financière que les entreprises de plus petite taille (figure 16).

Figure 14 – Endettement des entreprises bovines, selon leur taille, moyenne pour les années 2015 à 2017

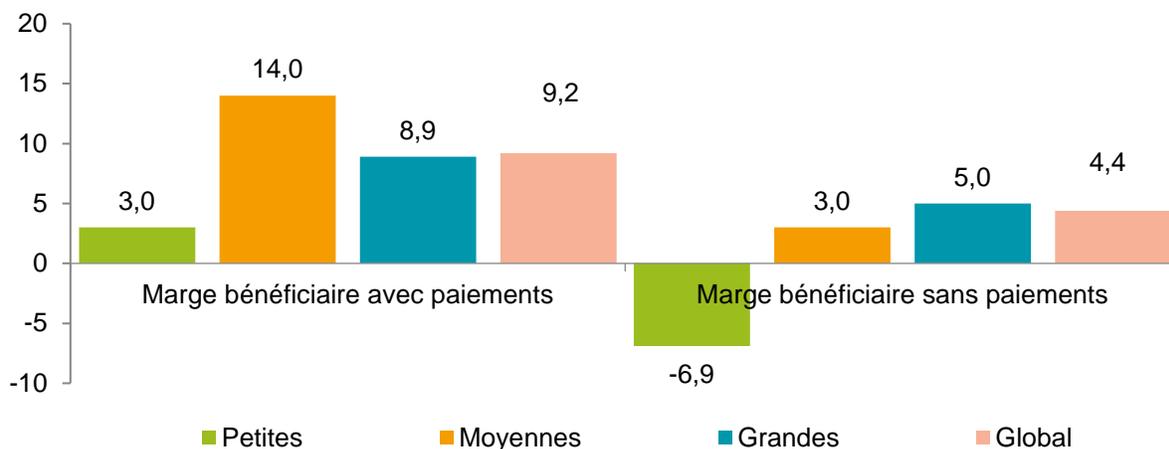


Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes, données pour la période 2015-2017.

15. Les ratios ont été calculés à partir de données provenant de l'Enquête financière sur les fermes. Les entreprises faisant l'objet de l'enquête génèrent un revenu annuel brut supérieur à 25 000 \$. Les bovins laitiers de réforme ne sont pas compris dans ces données.

Les petites entreprises bovines comptent davantage sur l'aide de l'État pour obtenir une marge d'exploitation positive. En effet, leurs revenus ne couvrent pas leurs dépenses alors que pour les entreprises de taille moyenne, ils les couvrent à peine (figure 15).

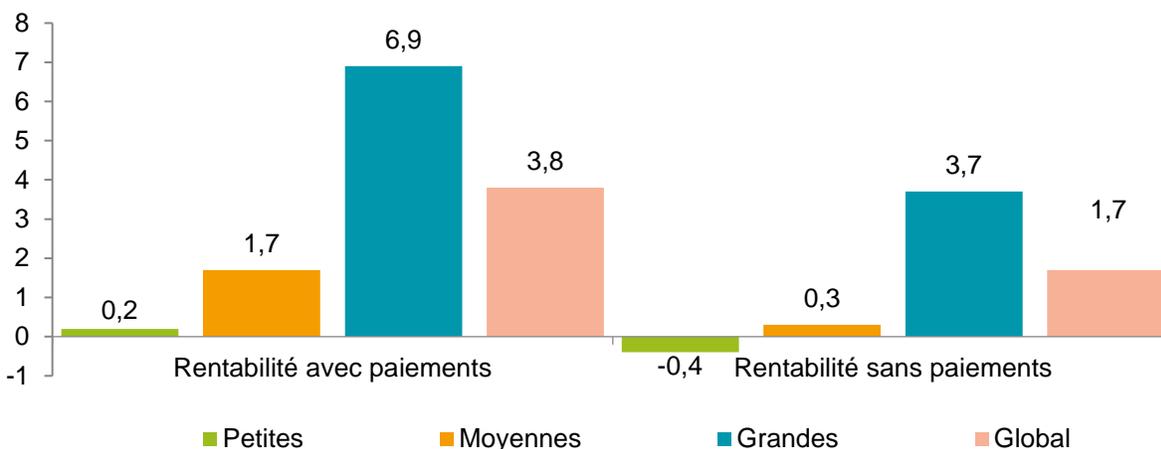
Figure 15 – Marge bénéficiaire (%) avec et sans paiements de programmes pour les entreprises bovines, selon leur taille, moyenne pour les années 2015 à 2017



Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes, données pour la période 2015-2017.

Entre les années 2002 et 2013, les ratios de marge bénéficiaire et de rentabilité financière, avant les paiements de programmes, ont été négatifs pendant et après les dix années de la crise de la vache folle. Ils sont devenus positifs pour la première fois en 2015 et 2017 (figure 16).

Figure 16 – Rentabilité financière (%) avec et sans paiements de programmes pour les entreprises bovines, selon leur taille, moyenne pour les années 2015 à 2017



Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes, données pour la période 2015-2017.

4.4. LE SOUTIEN DE L'ÉTAT

4.4.1. Les programmes de gestion des risques

Les producteurs ont accès à cinq programmes d'aide financière : Agri-stabilité et Agri-investissement, tous deux sous le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, ainsi que les programmes québécois Agri-Québec, Agri-Québec Plus et Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Les productions admissibles à l'ASRA ne le sont pas aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus. Ainsi, parmi les entreprises bovines, seules celles qui produisent des veaux de lait ont accès à ces deux programmes.

Des années 2015 à 2019, les principaux bénéficiaires ont été les entreprises de veaux d'embouche (247,59 M\$) et les entreprises de bouvillons (73,56 M\$), qui se sont partagé 95 % des paiements accordés au secteur. Le tableau IX présente les contributions gouvernementales versées aux entreprises inscrites à ces programmes.

Tableau IX
Montant des paiements gouvernementaux (en M\$) aux secteurs des bovins et des veaux, pour la période 2015 à 2019*

Programmes	Bouvillons	Veaux d'embouche	Veaux de grain	Veaux de lait**
1. Agri-stabilité	17,2	5,0	0,9	0,7
2. Agri-investissement	3,0	4,1	1,2	1,2
3. Agri-Québec***	1,2	1,6	0,6	5,6
4. Agri-Québec Plus***	0,1	0,4	0,0	0,2
5. ASRA	52,0	236,4	5,0	s.o.
Total pour la période 2015-2019	73,6	247,6	7,6	7,7
Moyenne par année	14,7	49,5	1,5	1,5
Moyenne par entreprise (k\$)	565	150	234	318
Moyenne par ferme par année (k\$)	113	30	46,8	63

* Les données pour l'année 2019 sont préliminaires.

** Le secteur du veau de lait n'est plus couvert par l'assurance stabilisation des revenus agricoles depuis l'année 2016.

*** Les productions de bouvillons, de veaux d'embouche et de veaux de grain ne sont pas admissibles à Agri-Québec ni à Agri-Québec Plus. Toutes les entreprises produisant des bouvillons, des veaux d'embouche et des veaux de grain peuvent recevoir des montants d'Agri-Québec et d'Agri-Québec Plus pour les autres productions admissibles de leur exploitation.

Note : les montants sont arrondis. La somme des parties peut ne pas correspondre au total.

Source : La Financière agricole du Québec.

4.4.2. Le soutien de l'État selon les provinces canadiennes

Des années 2015 à 2019, les paiements gouvernementaux et les produits d'assurance que les entreprises bovines du Canada ont reçus chaque année s'élèvent à près de 360 M\$ en moyenne (tableau X). Un peu moins de la moitié de ce montant (46 %) est allée aux entreprises de l'Alberta (en moyenne 166 M\$) alors que 20 % ont été versés aux entreprises bovines du Québec (71 M\$).

Tableau X
Montant des paiements gouvernementaux et des produits d'assurance pour le Canada et les provinces (en M\$), pour les années 2015 à 2019

	Canada	Provinces atlantiques	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
2015	270	2	41	19	28	30	146	4
2016	285	2	63	45	18	37	117	4
2017	378	4	71	51	22	46	178	6
2018	418	3	84	45	27	53	194	14
2019	447	3	94	47	42	50	198	12
Moyenne	360	3	71	42	27	43	166	8

Note : les montants sont arrondis. La somme des parties peut ne pas correspondre au total.

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, *Revenus et dépenses d'exploitation des fermes, annuel*.

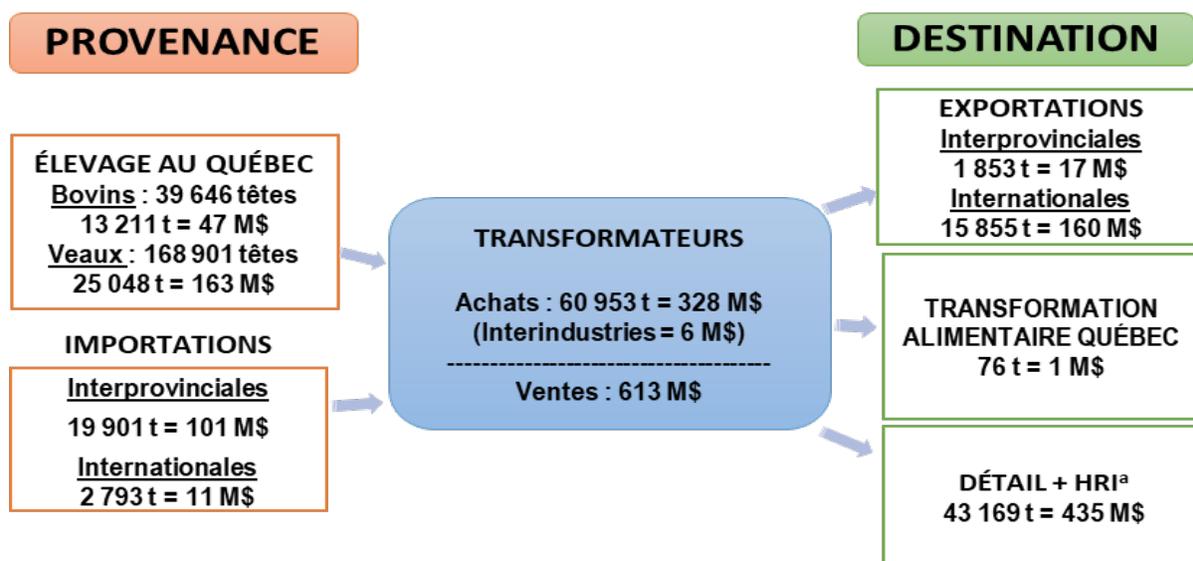
5. LA TRANSFORMATION DES BOVINS ET DES VEAUX AU QUÉBEC

L'industrie des viandes et volaille est le premier employeur dans le secteur de la transformation des aliments et des boissons. Les viandes occupent également une part importante dans le panier d'épicerie des Québécois, car en 2019 selon Statistique Canada, 10 % des dépenses des ménages étaient liées à l'achat de viande fraîche et congelée et 5 %, aux viandes transformées.

5.1. LES APPROVISIONNEMENTS ET LE MARCHÉ DES PRODUITS DE LA TRANSFORMATION

En 2018, le Québec a fourni aux transformateurs québécois presque les deux tiers de leurs approvisionnements de bœuf et de veau. En effet, les abattoirs québécois ont acheté environ 208 500 têtes au Québec pour produire 13 200 tonnes de viande de bœuf et 25 000 tonnes de viande de veau. Par ailleurs, les transformateurs ont importé 19 901 tonnes de viande des autres provinces canadiennes et 2 793 tonnes de pays étrangers, ce qui représente 37 % du volume des achats totaux (figure 17).

Figure 17 – Provenance et destination des viandes bovines transformées au Québec en 2018



Note : le symbole t signifie « tonnes de carcasses froides ».

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec; compilation du MAPAQ.

a. Services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels privés et publics

Les ventes totales de ces transformateurs s'élèvent à 613 M\$ et sont composées à 50 % de viande de veaux, à 45 % de viande de bouvillons et à 5 % de viande de bovins de réforme. Elles ont été réalisées à 71 % sur le marché québécois (435 M\$), notamment sur le marché de détail alimentaire et dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (figure 17). Les produits exportés sont principalement vendus aux États-Unis, dont 25 % sont des produits à base de viande de veaux.

5.2. L'ABATTAGE AU QUÉBEC

La liste des établissements agréés par le gouvernement fédéral (Agence canadienne d'inspection des aliments) en décembre 2019 comprend deux abattoirs de bovins, deux abattoirs de veaux et un établissement qui abat les deux types d'animaux. Le Québec compte également seize abattoirs sous inspection provinciale qui sont en mesure d'abattre des bovins ou des veaux ainsi qu'une vingtaine d'abattoirs de proximité pouvant offrir ce service aux producteurs. Le Québec effectue plus de 95 % des abattages canadiens de veaux lourds, mais seulement 1 % des abattages de bovins au Canada.

5.2.1. L'abattage de bovins adultes (bouvillons et bovins de réforme)

L'abattage de bovins s'effectue dans 12 des 17 régions administratives du Québec. Le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, Montréal, les Laurentides et Laval ne comptent aucun abattoir. Quant aux régions du Saguenay–

Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale et de l'Abitibi-Témiscamingue, chacune dispose des services d'un abattoir de proximité qui ne permet pas la vente en gros¹⁶.

Les deux établissements sous inspection fédérale sont l'abattoir Jacques Forget, spécialisé en abattage de bouvillons, et l'entreprise Viande Richelieu, qui se spécialise dans les chevaux, mais qui abat des bovins de réforme ainsi que des bouvillons depuis l'année 2020. Comparativement au Canada, où l'on abat plus de 3 millions de bovins annuellement¹⁷, le Québec a abattu autour de 30 000 têtes par année au cours de la période 2015-2019, en majorité dans les abattoirs sous licence provinciale (tableau XI). La hausse de la demande locale peut expliquer cette tendance, particulièrement en 2018 et 2019.

Tableau XI
Nombre de bovins adultes (bouvillons et bovins de réforme) abattus au Québec entre les années 2015 et 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Abattoirs provinciaux et de proximité ¹	18 338	17 760	17 741	18 865	19 868
Abattoirs fédéraux au Québec ²	12 654	8 619	15 246	17 307	16 972
Total pour les bovins adultes	30 992	26 379	32 987	36 172	36 840

1. MAPAQ, statistiques d'abattage des abattoirs sous licence provinciale et des abattoirs de proximité par type d'espèce.
2. CFIA for Federally Inspected Slaughter Plants, Provincial Governments for Provincially Inspected Slaughter Plants.

5.2.2. L'abattage de veaux lourds

L'abattage des veaux produits au Québec se fait principalement dans deux abattoirs sous inspection fédérale, soit Abattoir St-Germain et Viande Valleyfield. La position du Québec pour l'abattage de veaux est à l'inverse de celle pour le bouvillon et le bovin de réforme : le Québec est le leader canadien dans l'abattage de veaux lourds avec plus de 96 % des veaux de lait et de grain abattus au Canada en 2019 (tableau XII).

Tableau XII
Nombre de veaux lourds (veaux de lait et de grain) abattus au Québec entre les années 2015 et 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Abattoirs provinciaux et de proximité ¹	13 847	13 090	11 274	12 468	12 942
Abattoirs fédéraux au Québec ²	173 882	185 779	186 978	179 352	163 815
Total pour les veaux lourds	187 729	198 869	198 252	191 820	176 757

1. MAPAQ, statistiques d'abattage des abattoirs sous licence provinciale et des abattoirs de proximité par type d'espèce.
2. CFIA for Federally Inspected Slaughter Plants, Provincial Governments for Provincially Inspected Slaughter Plants.

5.3. LE DÉSOSSAGE ET LA DÉCOUPE AU QUÉBEC

Avec l'arrivée des millénariaux dans les épiceries, la demande pour les découpes de viande faciles à cuisiner et les mets préparés s'est accrue. Les plus importantes entreprises de découpe et de désossage sont établies dans la grande région métropolitaine : Cargill Foods (Chambly), Groupe Colabor (Montréal), les aliments La Brochette (Mont-Saint-Grégoire), Les Viandes premières (Vaudreuil), Orviande (Montréal) et Les Viandes Concord (Saint-Eustache).

Les abattoirs sous inspection fédérale sont généralement autorisés à faire aussi des opérations de désossage et de dépeçage. Les abattoirs sous inspection provinciale permanente (type A), quant à eux, disposent souvent d'un atelier de découpe avec un permis de charcuterie en gros (type C1). Les abattoirs de proximité peuvent également effectuer du désossage et de la découpe.

16. L'expression « vente en gros » signifie toute vente de produits faite à un acheteur pour fins de revente en état ou après préparation, conditionnement ou transformation (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/P-29>).

17. Source : CFIA for Federally Inspected Slaughter Plants, Provincial Governments for Provincially Inspected Slaughter Plants.

5.4. LA CHARCUTERIE ET LA PRODUCTION DE METS PRÉPARÉS

Plus de 446 ateliers possédaient un permis provincial de charcuterie en gros (C1) en 2019. Ce nombre inclut les établissements de préparation de viandes ou d'aliments carnés pour la vente en gros. En outre, plus de 50 usines de transformation de viande sous licence fédérale (dont une dizaine d'entreprises plus importantes) se spécialisent dans la découpe en portions normalisées et dans la production de mets préparés avec des viandes.

Le Québec se spécialise dans la production de smoked meat grâce à quatre producteurs majeurs : les Aliments Lesters, Levitts, Desco et les Aliments Mello inc.

Les charcuteries sont importantes pour la filière bovine, car elles sont produites à partir de parures et de parties de l'animal moins prisées par les consommateurs, ce qui permet une meilleure valorisation des carcasses. Il est toutefois observé qu'à cause du prix élevé de la viande de bœuf par rapport aux autres viandes, les charcutiers emploient de moins en moins la viande bovine comme matière première, à moins que la dénomination du produit ne l'exige.

5.5. L'ABATTAGE HORS QUÉBEC DE BOVINS ADULTES PRODUITS ICI

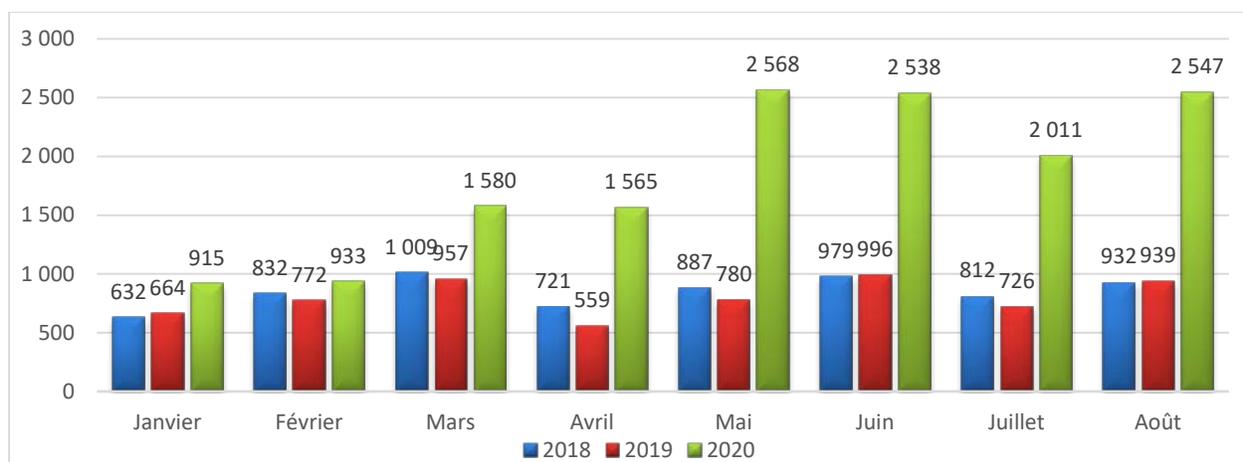
Selon les données (infolettre *La Minute bovine* de décembre 2020) des Producteurs de bovins du Québec, 105 000 bovins de réforme et 87 200 bouvillons d'abattage ont été mis en marché au Québec en 2019. Toutefois, la grande majorité a été abattue en dehors du Québec. Selon l'agence de vente des bovins de réforme aux PBQ, environ les deux tiers des bovins de réforme du Québec ont été exportés vivants aux États-Unis en 2019, principalement en Pennsylvanie chez JBS à Souderton et Cargill Taylor Beef à Wyalusing. L'autre tiers a été vendu à Cargill à Guelph en Ontario. En ce qui a trait aux bouvillons d'abattage, plus de 80 % ont été abattus à l'extérieur du Québec en 2019, principalement chez Cargill en Ontario et chez Atlantic Beef à l'Île-du-Prince-Édouard. Par ailleurs, l'usine de Cargill Foods à Chambly au Québec prépare et transforme de la viande bovine.

Pendant la période étudiée, trois situations majeures ont modifié les options offertes pour l'abattage des bovins du Québec :

- l'arrêt des achats de bouvillons du Québec par JBS en Pennsylvanie en 2017;
- l'acquisition de l'abattoir Forget par la famille Fontaine (Montpak) en juin 2019 et son réoutillage, ce qui a permis de doubler les abattages six mois après l'acquisition;
- la fermeture de l'abattoir Ryding Regency en Ontario à l'automne 2019 par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ce qui a incité Viande Richelieu à se lancer dans l'abattage de bouvillons au Québec en 2020, avant la crise de la COVID-19.

Ainsi, le Québec était préparé à presque tripler ses abattages de bouvillons pendant la première vague de la pandémie de COVID-19 en 2020 (figure 18). De plus, l'arrivée de nouveaux acheteurs a augmenté la compétition pour l'achat des bouvillons d'abattage au Québec.

Figure 18 – Nombre de bouvillons abattus dans les abattoirs fédéraux du Québec au cours des huit premiers mois des trois dernières années



Source : CFIA for Federally Inspected Slaughter Plants, Provincial Governments for Provincially Inspected Slaughter Plants.

6. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE DES BOVINS DE BOUCHERIE EN 2018

En 2018, les ventes de 959 M\$ de la filière des bovins de boucherie ont engendré des retombées économiques au Québec sous forme de valeur ajoutée¹⁸ et d'emplois¹⁹. Selon le modèle intersectoriel québécois utilisé par l'Institut de la statistique du Québec, ces ventes ont rapporté directement 284 M\$ en valeur ajoutée et ont soutenu 3 600 emplois directs (tableau XIII).

En amont et en aval, les fournisseurs de produits et de services aux entreprises de la filière engendrent aussi des retombées économiques qualifiées d'indirectes, dont 4 000 emplois et une valeur ajoutée de 345 M\$. Ces retombées proviennent notamment des secteurs de la fabrication d'aliments pour animaux, des cultures agricoles, des commerces de gros et de détail et du transport.

L'ensemble des valeurs ajoutées ainsi que des emplois directs et indirects totalise 7 600 emplois et rapporte des revenus de 629 M\$ à l'économie du Québec. Sur le plan de l'emploi, pour chaque tranche de 10 M\$ de ventes, le circuit du bœuf a procuré 88 emplois alors que le circuit du veau lourd en a soutenu 97, et celui des bovins laitiers, 99 (tableau XIII).

Il importe de rappeler qu'en 2019, plus de 80 % des bouvillons et des bovins de réforme du Québec, une proportion dont la valeur atteignait 274 M\$, étaient abattus à l'extérieur du Québec, ce qui prive la province des retombées économiques pouvant être tirées de leur transformation. De même, les ventes de viandes surtransformées à partir de viandes importées, qui se chiffraient à 217 M\$, n'avaient aucun impact économique pour les producteurs de bovins de boucherie du Québec.

Tableau XIII

Retombées économiques de la filière des bovins de boucherie et des circuits du bœuf, du veau lourd, des bovins laitiers et de la viande importée au Québec en 2018

Circuits	M\$				Valeur ajoutée (M\$)			Emplois ¹		
	Ventes	Directes	Indirectes	Totales	Directs	Indirects	Totaux	Emplois par 10 M\$ de ventes		
Bœuf ²	396	140	171	311	1 534	1 959	3 493	88		
Veau lourd	328	91	164	255	1 280	1 902	3 182	97		
Bovins laitiers ³	18	4	10	14	62	112	174	99		
Viande importée	217	49	–	49	763	–	763	35		
Total de la filière	959	284	345	629	3 639	3 973	7 612	79		

1. Années-personnes de l'année 2018

2. Ce circuit inclut les ventes d'animaux semi-finis et de vaches de boucherie pour la réforme.

3. Ce circuit n'inclut pas les exportations de vaches laitières de réforme ni les coûts associés à cette production.

Source : Institut de la statistique du Québec et compilation du MAPAQ.

18. La valeur ajoutée comprend les salaires et les traitements, les revenus des propriétaires d'entreprises et des sociétés, l'amortissement et les intérêts.

19. Selon l'équivalent temps plein; par exemple, deux emplois saisonniers de six mois correspondent, en année-personne, à un seul emploi.

7. LA RECHERCHE, L'INNOVATION, LES SERVICES-CONSEILS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La présente section fait le point sur les principales innovations et les principaux axes de recherche regroupés selon deux grands thèmes : les marchés et la production.

7.1. LA RECHERCHE

Entre les années 2015 et 2019, dans le secteur bovin, 19 projets de recherche ont été réalisés au Québec, et leur valeur totale se chiffre à 3,9 M\$. Ces projets ont porté sur les pâturages, le bien-être animal, la santé animale et l'environnement.

7.2. LES INNOVATIONS

7.2.1. Les marchés de créneau pour se distinguer

Les principales innovations que le secteur a introduites durant la période étudiée afin de promouvoir son produit auprès des consommateurs ont été la création de Bœuf Québec en 2017 par la Société des parcs d'engraissement du Québec, la mise en marché du bovin de réforme biologique avec un accent local ainsi que les nombreuses initiatives régionales de vente de viande bovine à la ferme à travers tout le Québec.

7.2.2. La production

Les initiatives les plus notables des Producteurs de bovins du Québec pour le secteur du veau ont été l'implantation des logements collectifs dans les fermes d'élevage ainsi que l'amélioration de la santé et du bien-être animal des petits veaux laitiers. À cet effet, les PBQ ont réalisé une série de capsules vidéo et un cahier d'accompagnement pour informer les producteurs et les étudiants sur les meilleures pratiques à adopter pour les petits veaux laitiers. En 2018, le Passeport Veau a été créé pour permettre aux producteurs laitiers d'enregistrer diverses données sur l'identité d'un veau et la biosécurité, comme la prise de colostrum, les vaccins, la date de naissance, etc. Des travaux ont aussi été menés sur la santé et la qualité des veaux laitiers (aide à la décision pour la mise en marché) ainsi que pour la production d'un registre de sortie pour les vaches de réforme en vue de la nouvelle réglementation sur le transport des bovins qui est en vigueur depuis l'année 2020.

Dans le secteur bovin, un plan d'action a été élaboré en 2018 pour dynamiser l'amélioration génétique dans la filière du bœuf, de concert avec les éleveurs de races pures québécoises. Les PBQ ont mis en place le programme canadien VBP+ (Verified Beef Production Plus), et de nombreuses exploitations y ont adhéré dans le but de gagner la confiance des consommateurs grâce à une production bovine durable. De plus, des audits d'entreprises en engraissement de bouvillons ont été réalisés dans le cadre du Programme canadien de certification de bovins exempts de bêta-agonistes. Enfin, en 2020, les PBQ ont réalisé un projet sur l'utilisation de la semence de bovins de boucherie dans les troupeaux laitiers, alors qu'un projet a été amorcé sur la possibilité de développer une filière d'engraissement de bouvillons holsteins au Québec.

7.3. LES FUTURES PRIORITÉS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

7.3.1. Les marchés et la différenciation

Les initiatives en cours visent à différencier davantage le bœuf et le veau du Québec, à produire et à commercialiser une viande de spécialité avec une valeur ajoutée et à s'appuyer sur des marques de commerce en développant de nouveaux marchés. Un des principaux chantiers consistera à hausser la productivité dans les abattoirs et les entreprises de transformation au moyen de l'automatisation et de la robotisation. Il est aussi permis d'observer le développement et la mise en marché de produits à valeur ajoutée qui utilisent certaines coupes de viande moins recherchées afin de valoriser l'ensemble de la carcasse, soit le balancement de la carcasse. Au cours de la période étudiée, notamment en 2018 et 2019 (tableau XI), l'émergence de marchés de créneau ou de marchés de niche est notable, et ces marchés comprennent souvent de la vente à la ferme.

7.3.2. La production et la rentabilité

La mise en place d'un centre d'expertise bovin par le Centre de développement du porc du Québec, qui fait l'objet de discussions, permettra d'étudier l'amélioration génétique, la biosécurité et le bien-être animal. Les priorités de ce centre d'expertise seraient la réalisation et la mise en place d'un plan d'action visant à poursuivre et à dynamiser

l'amélioration génétique. Elles comprendraient aussi la création, le développement et l'utilisation d'indices de sélection pour faciliter la prise de décision pour les éleveurs de races pures et les acheteurs de taureaux ainsi que la mise en valeur des progrès en sélection génomique.

En matière de santé et de biosécurité, les études sur la gestion des maladies au regard de l'antibiorésistance se poursuivent en priorisant les mesures de prévention reconnues (la prise de colostrum, l'ajout de prébiotiques et de probiotiques dans l'alimentation, les vaccins et le contrôle des parasites). L'amélioration de la biosécurité est aussi une priorité pour cette industrie afin de permettre un meilleur contrôle des maladies déjà présentes au Québec, comme Salmonella Dublin, et de limiter le risque d'introduction d'autres maladies. De plus, un projet de plan de mesures d'urgence sanitaires est en cours. Il est le fruit d'une collaboration entre les filières bovines et laitières québécoises.

Les nouveaux axes de recherche concernent aussi l'alimentation, en particulier l'optimisation de la gestion des pâturages intensifs et l'allongement de la période de paissance pour réduire les coûts de production, ainsi que la réduction des gaz à effets de serre (GES) par le stockage du carbone dans le sol. Finalement, les filières du bœuf et du veau travaillent avec différents transformateurs, dont Cargill, sur un plan de développement durable pour mieux situer leur secteur face à ces enjeux, tels que le bœuf durable, pour joindre davantage les consommateurs québécois avec des produits du Québec.

7.4. LES SERVICES-CONSEILS, LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ET L'AGROENVIRONNEMENT

Des années 2013 à 2018, plus de la moitié (55 %) des entreprises spécialisées dans l'élevage de bovins de boucherie et de veaux lourds a utilisé les réseaux régionaux Agriconseils, particulièrement pour obtenir des services-conseils en gestion et en agroenvironnement de même qu'un suivi technique relatif au Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ). La valeur totale des services-conseils livrés s'élève à 8,2 M\$, dont 5,3 M\$ pour la gestion et le suivi technique relatif au PATBQ ainsi que 2,9 M\$ pour des services-conseils en agroenvironnement. Ces derniers comprennent l'établissement d'un diagnostic global, les plans d'accompagnement, le suivi relatif à la santé ainsi qu'à la conservation des sols et à la gestion des matières fertilisantes de même que des services en phytoprotection.

7.5. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La fermentation entérique ou digestion des bovins est souvent considérée comme une source majeure de production de gaz à effet de serre (GES) dans le monde. Au Québec, en 2018, le secteur de l'agriculture a rejeté 9,6 % des émissions de GES dans l'atmosphère²⁰, soit 7,8 Mt éq. CO₂. La fermentation entérique, la gestion des sols agricoles et celle du fumier ont produit la plus grande part de ces émissions, soit respectivement 37,0 %, 31,6 % et 26,6 % du total pour le secteur. Des années 1990 à 2018, les émissions attribuées à la fermentation entérique ont diminué de 11,2 %, passant de 3,2 à 2,9 Mt éq. CO₂, principalement en raison de la diminution du cheptel de ruminants.

Au Québec, il importe de rappeler que le cheptel bovin a perdu 75 000 vaches de boucherie depuis l'année 2009 avec une production annuelle de bouvillons d'abattage réduite de plus de 100 000 têtes. Puisque cela correspond à une diminution de moitié en dix ans, les émanations annuelles de GES provenant de l'élevage de bovins au Québec ont donc diminué dans une proportion équivalente, à tout le moins. De plus, selon une étude canadienne²¹, l'augmentation de la productivité des élevages a permis une réduction de plus de 15 % des GES depuis 20 ans grâce à des rations mieux équilibrées et mieux adaptées aux besoins des bovins. Ces rations ont permis de meilleurs gains moyens quotidiens qui ont raccourci la durée d'engraissement des bovins et la production totale de méthane par bête.

Les recherches récentes permettent de mieux comprendre la contribution de l'élevage bovin en pâturage à l'amélioration de la santé des sols. L'augmentation de la matière organique dans le sol permet une meilleure résistance aux épisodes de sécheresse potentiellement liés aux changements climatiques. La bonne gestion des pâturages permet une production fourragère accrue et réduit les coûts alimentaires quotidiens des cheptels vache-veau. La mise au pacage des bovins fournit un apport de fumier directement aux champs, ce qui réduit l'utilisation

20. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission (2020). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2018 et leur évolution depuis 1990*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ISBN : 978-2-550-88202-2.

21. LEGESSE, G.^A, K. A. Beauchemin^B, K. H. Ominski^A, E. J. McGeough^A, R. Kroebel^B, D. MacDonald^C, S. M. Little^B et T. A. McAllister^B (2015). « Greenhouse gas emissions of Canadian beef production in 1981 as compared with 2011 », *Animal Production Science*, 56 (3), p. 153-168, <https://doi.org/10.1071/AN15386>.

de fertilisants chimiques, d'énergie fossile et l'utilisation de plastiques pour conserver les fourrages. Les pâturages et les prairies pérennes favorisent donc le stockage du carbone en réduisant la production de GES. Enfin, l'agriculture régénérative, dont l'objectif est de remettre du carbone dans le sol, repose sur cinq principes, dont la présence des animaux aux champs²². Les bovins au pâturage jouent ainsi un rôle important dans l'équilibre entre les différents cycles (solaire, carbone et eau).

Enfin, la substitution de bœuf importé par du bœuf produit localement permet de réduire les GES associés au transport.

22. GILLER, K. E., R. Hijbeek, J. A. Andersson et J. Sumberg (2021). « Regenerative Agriculture: An agronomic perspective », *Outlook on Agriculture*, 0030727021998063.

8. LES ENJEUX ET DÉFIS

Une nouvelle dynamique s'est installée depuis l'année 2018 avec le chantier du renouvellement des planifications stratégiques. Le forum Veau a été créé afin de réunir les acteurs de cette filière. Ainsi, la filière bœuf et le forum Veau ont mobilisé les acteurs de l'industrie pour réaliser en 2019 leur planification stratégique respective jusqu'en 2024.

De nombreux projets ont été déposés en novembre 2019, notamment par les PBQ et la Société des parcs d'engraissement du Québec, dans le cadre du programme de développement sectoriel du MAPAQ. Parmi ceux-ci, deux demandes avaient pour objet de doter ces deux filières d'un agent de développement pour administrer leur planification stratégique respective.

Malgré cette nouvelle dynamique qui s'installe dans la filière, la concertation n'est pas toujours facile, et le secteur continue de faire face à de nombreux enjeux et défis qui touchent notamment la compétitivité et une présence accrue du maillon de la transformation. Les efforts des secteurs du veau et du bœuf pour renforcer la concertation devront se poursuivre et s'intensifier dans le futur pour garantir la compétitivité des filières. Dans le secteur du bœuf, la concertation avec des partenaires faisant face à des enjeux différents devra être renforcée pour surmonter les défis collectifs, dont le développement de chaînes de valeur.

8.1. LA BAISSÉ DU CHEPTÉL BOVIN ET LES DIFFICULTÉS DE COMPÉTITIVITÉ

La production bovine, notamment la production vache-veau, est présente dans toutes les régions du Québec dans des entreprises majoritairement à temps partiel et des terres moins productives et plus difficiles à rentabiliser sur le plan agronomique. La baisse du cheptel bovin a été observée partout en Amérique du Nord au début de la décennie. La reconstruction du cheptel qui s'est amorcée en 2015 et 2016 aux États-Unis ne s'est toutefois pas manifestée au Québec ni au Canada. Malgré une hausse du prix du bœuf, le cheptel a continué de diminuer de façon importante au Québec, pour diverses raisons : difficultés financières, faible rentabilité, élevage à temps partiel, hausse du prix des grains qui incite certains producteurs à vendre leurs récoltes au lieu d'engraisser des bouvillons, etc. Le défi pour la production québécoise sera de freiner cette chute et de conserver une masse critique suffisante pour soutenir les activités de la filière et vitaliser les régions.

8.2. LE QUÉBÉC, PREMIER EN AMÉRIQUE DU NORD DANS LE SECTEUR DU VEAU LOURD

Le Québec se distingue depuis plusieurs années dans le domaine du veau lourd. Durant la période étudiée, il figure au premier rang concernant la production, l'abattage, la transformation, l'exportation et la consommation de viande de veau en Amérique du Nord. Il s'agit d'un bel exemple d'autonomie alimentaire. Selon les estimations du MAPAQ, la consommation québécoise de veau par personne (2,7 kg en 2018) est nettement supérieure à la moyenne canadienne (0,9 kg en 2018).

Les défis qui guettent ce secteur sont la compétitivité face à la concurrence étrangère et l'adaptation aux contrecoups de la pandémie de COVID-19. En effet, une diminution considérable des exportations québécoises de viande de veau a été observée en 2018-2019 à la faveur de produits importés vendus à prix très concurrentiels. D'autre part, les marchés de la restauration et de l'hôtellerie, les principaux acheteurs de viande de veau, se sont beaucoup refermés en 2020 avec les mesures de confinement pour freiner la COVID-19. L'industrie tente actuellement de trouver de nouvelles pistes de solutions pour inciter les consommateurs à acheter et à cuisiner des coupes nobles de veau.

8.3. L'EFFICACITÉ TECHNIQUE DES ENTREPRISES ET LA FAIBLE UTILISATION DES SERVICES-CONSEILS

La productivité zootechnique de l'élevage influence beaucoup la rentabilité des entreprises : la reproduction, le taux de gestation, le taux de sevrage, le gain moyen quotidien, la conversion alimentaire, les taux de mortalité et de morbidité, etc. ont des effets majeurs sur l'efficacité des entreprises bovines. Des projets innovateurs axés sur l'amélioration technique et adaptés au contexte québécois sont bienvenus. Par ailleurs, dans le but d'améliorer ces paramètres, il importe que les entrepreneurs bovins québécois et la relève s'informent, consultent, mesurent, se comparent et suivent de la formation.

Moins de 20 % des éleveurs utilisent les services-conseils offerts notamment par les conseillers bovi-experts. Ce taux d'utilisation est marginal. Il en est de même pour le nombre de producteurs qui ont recours au Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec, qui se situe entre 250 et 300 depuis une dizaine d'années. Cette situation ne favorise pas une progression rapide de l'efficacité technique des entreprises bovines réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

8.4. LA CONCENTRATION ET LES DIFFICULTÉS DE RENTABILITÉ DU MAILLON DE L'ABATTAGE

Le phénomène de la concentration déborde largement du Québec : partout en Amérique du Nord, le volume d'abattage s'est concentré dans un petit nombre de grands abattoirs appartenant à un groupe restreint d'entreprises de plus en plus mondialisées. Divers facteurs en sont la cause, mais ils ont un dénominateur commun : le défi lié à la rentabilisation de ce maillon de la chaîne. La mise en place de contrôles et de protocoles plus sophistiqués pour assurer la salubrité et l'innocuité, l'ampleur des ressources financières nécessaires pour moderniser les immobilisations et les équipements ont pavé la voie à des abattoirs de plus en plus grands, produisant de très grands volumes avec une efficacité technique optimale pour amortir les coûts fixes. Les animaux sont transportés sur de plus grandes distances afin de regrouper des masses critiques nécessaires pour rentabiliser ces abattoirs. Les abattoirs de petite et de moyenne taille peuvent plus difficilement concurrencer ces géants sur les marchés nationaux et se concentrent davantage sur les marchés régionaux et les marchés de créneau.

Les principaux défis qui guettent actuellement les maillons de l'abattage et de la transformation sont le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre, compte tenu de la rareté des ressources humaines disponibles et de la compétition des divers secteurs économiques pour se les approprier. Or, les conditions de travail dans l'abattage et la transformation des viandes peuvent s'avérer moins attrayantes que dans d'autres secteurs de l'économie : de nombreuses tâches sont encore routinières et physiques, avec un environnement de travail plus difficile. D'ailleurs, certains abattoirs en Amérique du Nord procèdent actuellement à des investissements majeurs pour mécaniser davantage leurs opérations afin de répondre à ce défi de main-d'œuvre.

L'autre défi lié à un maillon d'abattage plus concentré est le risque de rupture de la chaîne d'alimentation à cause d'une contamination ou de problèmes sanitaires. Les divers épisodes de fermeture temporaire des grands abattoirs nord-américains, frappés par des cas de COVID-19 parmi leurs travailleurs, ont eu des conséquences sur les prix et la disponibilité de la viande dans plusieurs provinces et États. Cela a aussi des répercussions sur les éleveurs, qui subissent des retards dans leurs livraisons.

8.5. UNE POSSIBILITÉ D'ACCROÎTRE L'AUTOAPPROVISIONNEMENT DU QUÉBEC ET LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le Québec importe annuellement 85 % du volume et 75 % de la valeur de la viande bovine que les Québécois consomment (figure 3). En contrepartie, la province vend, à l'état vivant, plus de 80 % de ses bouvillons d'abattage et bovins de réforme dans d'autres provinces ou États (tableau VII et figure 9). En exportant ainsi l'essentiel de sa matière première, le Québec se prive aussi d'une bonne partie des emplois et de la valeur ajoutée que la transformation de cette matière pourrait procurer (tableau XIII). La réimportation des carcasses vers des ateliers de désossement et de découpe vient compenser en partie cette situation. Toutefois, il est possible de faire encore mieux en ajoutant un service d'abattage au Québec pour ainsi combler une plus grande partie de la demande québécoise de viande bovine.

Le volume de bœuf que le Québec achetait des autres provinces et de pays étrangers pour sa consommation (figure 3) correspondait à 246 248 tonnes en 2018, soit l'équivalent de plus de 600 000 carcasses de bœuf. En 2019, le Québec produisait environ 190 000 bovins adultes (bouvillons et bovins de réforme) par année, dont près de 150 000 têtes qui étaient vendues vivantes en dehors du Québec (tableau VII). En théorie, la production provinciale de bovins d'élevage pourrait répondre à 35 % de la demande québécoise. Toutefois, le volume de bovins effectivement abattus au Québec en 2019 (tableau XI) ne représente que 6 % de la consommation québécoise de bœuf. Le Québec est donc loin de l'autonomie alimentaire au chapitre de la viande bovine, et c'est particulièrement dans l'abattage et la transformation de viande bovine qu'il y aurait des progrès à faire.

Selon les données préliminaires qui ont été recueillies, la pandémie de COVID-19 a forcé l'arrêt de certains grands abattoirs nord-américains, alors que les abattoirs au Québec ont augmenté leurs volumes d'abattage en 2020 (figure 18). Il semble que les entreprises d'abattage et de transformation de petite et moyenne taille aient fait preuve de flexibilité pour reprendre des parts de marché.

Par ailleurs, la Société des parcs d'engraissement du Québec s'est associée à divers partenaires pour promouvoir et mettre en marché du bœuf élevé au Québec sous la marque Bœuf Québec. D'autres marques sont apparues comme Face de bœuf, Bœuf Gaspésie, Les fermes Valens, Le broutard des Appalaches, etc. ainsi que le site Le bœuf du Québec des PBQ, où l'on trouve les renseignements sur toutes les initiatives des producteurs qui font de la vente directe aux consommateurs. De plus, les entreprises de transformation du Québec ont inscrit 45 produits à base de bœuf et plus de 30 produits contenant du veau chez Aliments du Québec afin d'utiliser leurs outils promotionnels. En outre, la vente de viande à la ferme a gagné en popularité auprès des consommateurs qui souhaitent encourager les entreprises locales.

8.6. LA CONCURRENCE DES PROTÉINES D'ORIGINE VÉGÉTALE

Les protéines végétales sont de plus en plus proposées aux consommateurs comme substitut de viande. Les principaux produits offerts sont à base de soya, mais d'autres protéines végétales à base de pois, de féverole, de canola, de blé, de lentilles, de quinoa et de pois chiche sont également sur le marché. En 2020, les ventes d'aliments à base de protéines végétales atteignaient 6 % de la valeur des viandes transformées au Canada. Selon les prévisions pour le Canada, les ventes d'aliments à base de protéines végétales augmenteront de 15 % par année et devraient représenter 12,7 % des ventes annuelles d'ici l'année 2024²³ pour atteindre 609,6 M\$ canadiens.

Selon une étude de marché réalisée par Léger²⁴ en 2019, cette nouvelle tendance reflète les préoccupations croissantes des consommateurs concernant la santé et l'environnement. Les entreprises qui commercialisent ce type de produits visent notamment un groupe de consommateurs en croissance partout en occident : les « flexitariens », c'est-à-dire des consommateurs qui ont des régimes végétariens ou véganes, mais qui se permettent de manger de la viande à l'occasion. Cette clientèle représentait 26 % de la population au Canada en 2019 (9,88 millions de personnes). De leur côté, les végétariens et les véganes, qui ne consomment pas de viande, représentent 9 % des Canadiens (3,4 millions de personnes), et ce taux tend à rester stable.

En parallèle, la réputation de la protéine bovine a été remise en question au cours des dernières années, ce qui a pu affecter les décisions d'achat des consommateurs. Des articles ont soulevé le risque de cancer associé à la consommation de viande rouge transformée et des nitrites utilisés en transformation. De plus, le cheptel bovin a été montré du doigt comme étant l'une des principales sources de production de GES. Les protéines végétales ont été présentées comme un moyen d'utiliser de manière plus efficace les ressources pour l'alimentation.

L'industrie bioalimentaire est en train de s'adapter et met de l'avant des attributs et des appellations qui s'adressent à cette nouvelle génération de consommateurs : bœuf à l'herbe ou au pâturage, bœuf durable, bœuf sans antibiotiques et/ou sans hormones, viande bovine carboneutre, bœuf élevé au Québec, etc. L'agriculture régénérative est une façon de produire qui rejoint aussi les valeurs des consommateurs flexitariens. Les producteurs de bovins du Canada ont développé la certification « bœuf durable » à laquelle des acheteurs comme McDonald font référence dans leur propre campagne de promotion, comme l'ont fait Loblaw et les Services alimentaires Gordon en 2020. Au Québec, les PBQ se sont associés à cette certification.

23. Selon le rapport intitulé *Processed Meat and Seafood in Canada* d'Euromonitor International paru en novembre 2019.

24. Source : Léger (2019). *Étude de marché sur la protéine végétale*, MAPAQ, 97 p.

RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires

COORDINATION ET RÉDACTION

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires

Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Direction du développement du secteur de la transformation alimentaire

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

RELECTURE

Direction coordonnatrice

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Collaboration

Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires

Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Direction du développement du secteur de la transformation alimentaire

Sous-ministériat adjoint au développement régional et au développement durable

Direction régionale de la Capitale-Nationale

Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean

SOUTIEN TECHNIQUE ET PHOTOGRAPHIES

Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sylvie Émond (L'Espace-mots)

© **Gouvernement du Québec**

Dépôt légal : 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Format : [PDF]

ISBN : 978-2-550-89106-2 (PDF)

